



Avanquest Software

Société anonyme au capital de 6.926.389€
Siège social : Immeuble Vision Défense
89-91 Boulevard National
92250 La Garenne Colombes
329.764.625 R.C.S. Nanterre

NOTE D'OPERATION

Mise à la disposition du public à l'occasion de l'admission sur le marché Eurolist compartiment C d'Euronext Paris de 746.268 actions nouvelles provenant d'une augmentation de capital immédiate d'un montant de 10.679.095,08€ réservée à personnes dénommées.



Visa de l'Autorité des marchés financiers

En application des articles L. 412-1 et L. 621-8 du code monétaire et financier et de son règlement général notamment les articles 211-1 à 216-1, l'Autorité des marchés financiers a apposé son visa n° 07-099 en date du 22 mars 2007 sur le présent prospectus.

Ce prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du code monétaire et financier a été attribué après que l'Autorité des marchés financiers a vérifié « *si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes* ». Il n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Ce prospectus est composé :

- du document de référence de la société Avanquest Software déposé auprès de l'autorité des marchés financiers le 25 avril 2006 répertorié sous le numéro D.06-321 ;
- ainsi que son rectificatif déposé auprès de l'autorité des marchés financiers le 5 janvier 2007 et répertorié sous le numéro D.06-321-R01 ;
- de la présente note d'opération (qui contient le résumé du prospectus).

Des exemplaires du présent prospectus sont disponibles sans frais auprès de la société Avanquest Software, Immeuble Vision Défense, 89-91 Boulevard National, 92257 La Garenne Colombes cedex, sur les sites Internet de l'émetteur (<http://www.avanquest.com>) et de l'Autorité des marchés financiers (<http://www.amf-france.org>).

Sommaire

RESUME DU PROSPECTUS	5
1. Eléments clés et calendrier prévisionnel	5
1.1. Admission sur le marché Eurolist compartiment C d'Euronext Paris d'actions nouvelles provenant d'une augmentation de capital.....	5
1.2. Calendrier indicatif	6
1.3. But de l'émission	6
2. Information de base concernant Avanquest Software et ses états financiers	6
2.1. Historique et évolution d'Avanquest Software	6
2.2. Aperçu des activités	7
2.3. Informations financières sélectionnées (en norme IFRS)	7
2.4. Résumé des principaux facteurs de risques présenté par l'émetteur et les valeurs mobilières admises	8
2.4.1. Risque Clients	8
2.4.2. Risque de marché	9
2.4.3. Risque de Liquidité	9
2.4.4. Risques Technologiques	9
2.5. Déclaration sur le fonds de roulement net	9
2.6. Informations concernant la Société.....	9
3. Administration, Direction, Salariés et commissaires aux comptes d'Avanquest Software	9
3.1. Conseil d'administration.....	9
3.1.1. Président	9
3.1.2. Administrateurs	9
3.1.3. Censeur	9
3.2. Commissaires aux comptes	10
3.2.1. Commissaires aux comptes titulaires.....	10
3.2.2. Commissaires aux comptes suppléants	10
4. Capital social et principaux actionnaires	10
4.1. Répartition du capital au 31 décembre 2006	10
4.2. Impact de l'acquisition de Nova sur la répartition du capital et des droits de vote :	11
5. Renseignements complémentaires	11
5.1. Capital social	11
5.2. Acte constitutif et statuts.....	11
5.3. Documents accessibles au public	11
6. Informations concernant Nova	11
NOTE D'OPERATION	12
Partie A – Application de l'annexe n°III du règlement CE n°809/2004	12
1. Personnes responsables de la note d'opération	12
1.1. Responsable de la note d'opération.....	12
1.2. Attestation du responsable de la note d'opération	12
1.3. Responsables du contrôle des comptes	12
1.3.1. Commissaires aux comptes titulaires.....	12
1.3.2. Commissaires aux comptes suppléants	13
1.4. Responsable de l'information financière et des relations investisseurs	13
2. Facteurs de risque	13
3. Informations de base	13
3.1. Déclaration sur le fonds de roulement net	13
3.2. Capitaux propres et endettement	13
3.3. Intérêt des personnes physiques et morales participant à l'émission.....	14
3.4. Raison de l'offre et utilisation du produit	14
3.4.1. Raison de l'augmentation de capital	14
3.4.2. Utilisation du produit	15
4. Informations sur les valeurs mobilières devant être admises à la négociation	16
4.1. Nature, catégorie, code ISIN	16
4.2. Droit applicable et tribunaux compétents	16
4.3. Forme et inscription en compte des actions	16
4.4. Monnaie d'émission	16
4.5. Droits attachés aux actions	16
4.6. Autorisations	16
4.7. Date prévue d'émission des actions	17
4.8. Restriction imposée à la libre négociabilité des actions	17
4.9. Réglementation française en matière d'offre publique	18
4.10. Offres publiques d'achat lancées par des tiers sur le capital d'Avanquest Software durant le dernier exercice et l'exercice en cours	18

4.11.	Informations sur toute retenue à la source applicable en France sur les revenus des valeurs mobilières	18
5.	Conditions de l'offre	18
5.1.	Conditions, statistiques de l'offre, calendrier prévisionnel et modalités d'une demande de souscription	18
5.1.1.	Conditions auxquelles l'offre est soumise	18
5.1.2.	Montant total de l'augmentation de capital	18
5.1.3.	Procédure et période de souscription	18
5.1.4.	Révocation / Suspension de l'offre	18
5.1.5.	Réduction de la souscription	18
5.1.6.	Montant minimum et/ou maximum d'une souscription	18
5.1.7.	Révocation des ordres de souscription	18
5.1.8.	Règlement livraison	18
5.1.9.	Publication des résultats de l'offre	18
5.1.10.	Suppression du droit préférentiel de souscription	19
5.2.	Plan de distribution et d'allocation des actions	19
5.2.1.	Catégories d'investisseurs potentiels – Pays dans lesquels l'offre sera ouverte – Restrictions applicables à l'offre	19
5.2.2.	Intention de la souscription des principaux actionnaires de la Société ou des membres de ses organes d'administration, de direction ou de surveillance ou de quiconque entendrait prendre une souscription de plus de 5%	19
5.2.3.	Information de pré-allocation	19
5.2.4.	Procédure de notification aux souscripteurs du montant qui leur a été alloué et indication si la négociation peut commencer avant cette notification	19
5.2.5.	Surallocation et rallonge	19
5.3.	Fixation du prix	19
5.3.1.	Prix	19
5.3.2.	Publication du prix de l'offre	19
5.3.3.	Modalités de fixation du prix de souscription	19
5.3.4.	Disparité de prix	19
5.4.	Placement et prise ferme	19
5.4.1.	Coordinateur de l'ensemble de l'offre et de ses différentes parties	19
5.4.2.	Intermédiaire chargé du service financier	19
5.4.3.	Placement et prise ferme	19
6.	Admission à la négociation et modalités de négociation	19
6.1.	Admission aux négociations	19
6.2.	Place de cotation	20
6.3.	Offres simultanées d'actions Avanquest	20
6.4.	Contrat de liquidité	20
6.5.	Stabilisation	20
7.	Détenteurs de valeurs mobilières souhaitant les vendre	20
8.	Dépenses liées à l'émission	20
9.	Dilution	20
9.1.	Montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'offre	20
9.2.	En cas d'offre de souscription à des actionnaires existants, indication du montant et du pourcentage de dilution résultant immédiatement de leur éventuel refus de souscrire	20
10.	Informations Complémentaires	20
10.1.	Conseillers ayant un lien avec l'offre	21
10.2.	Informations dans la note relatives aux valeurs mobilières vérifiées ou examinées par les contrôleurs légaux	21
10.3.	Expert Indépendant	21
10.4.	Informations provenant de tiers	21
Partie B – Application de l'annexe n°II de l'instruction AMF n°2005-11		22
1.	Renseignements sur l'opération et ses conséquences	22
1.1.	Aspect économique de l'opération	22
1.1.1.	Liens préexistants entre les sociétés en cause	22
1.1.2.	Motifs et buts de l'opération	22
1.2.	Aspects juridiques de l'opération	22
1.2.1.	L'opération elle-même	22
1.2.2.	Contrôle de l'opération	23
1.2.3.	Rémunération des apports	23
1.3.	Comptabilisation des apports	24
1.3.1.	Désignation et valeur des actifs apportés et des éléments de passif pris en charge	24
1.3.2.	Si la valeur d'apport diffère de la valeur comptable, établir un tableau de passage mettant en évidence les réévaluations et réajustements effectués. Indiquer par ailleurs les méthodes retenues pour ces retraitements et le cas échéant les charges fiscales correspondantes	24
1.3.3.	Si la détermination des valeurs d'apport a donné lieu à une expertise, indiquer le nom de l'expert et la date de son rapport	24
1.3.4.	Détail du calcul de la prime d'apport ou de fusion et, le cas échéant, du boni ou mali de fusion	24
1.4.	Rémunération des apports	24
1.4.1.	En cas de fusion ou d'opération assimilable à une fusion	24
1.4.2.	En cas d'apport partiel	25

1.5.	Conséquences	25
1.5.1.	Conséquence pour la société bénéficiaire des apports et ses actionnaires.....	25
1.5.2.	Conséquences pour la société apporteuse et ses actionnaires.....	28
2.	Présentation d'Avanquest Software.....	28
2.1.	Contrôleurs légaux (chapitre 2 du document de référence).....	28
2.2.	Organigramme (chapitre 7 du document de référence).....	29
2.3.	Principaux actionnaires (chapitre 18 du document de référence).....	30
2.3.1.	Répartition du capital social et des droits de vote au 31/12/2006.....	30
2.4.	Informations financières (chapitre 20 du document de référence).....	31
2.4.1.	Bilan consolidé au 30 juin 2006.....	31
2.4.2.	Compte de résultat consolidé au 30 juin 2006.....	32
2.4.3.	Tableau d'évolution des capitaux propres au 30 juin 2006.....	33
2.4.4.	Tableau des flux de trésorerie.....	34
2.4.5.	Annexe aux comptes consolidés.....	35
2.4.6.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2006.....	46
2.5.	Informations complémentaires (chapitre 21 du document de référence).....	46
2.5.1.	Autres titres donnant accès au capital au 31/12/2006.....	46
2.6.	Contrats importants (chapitre 22 du document de référence).....	47
2.7.	Evènements récents – communiqué de presse relatif aux résultats annuels 2006.....	47
3.	Information pro forma combinée, condensée présentée en normes IFRS et non auditée d'Avanquest Software, d'IMR UK LTD, de Fasttrak UK LTD, et de Nova Development Corp.....	49
3.1.	Note préliminaire.....	49
3.2.	Bilan pro forma du groupe Avanquest Software au 30 septembre 2006.....	51
3.3.	Compte de résultats pro forma du groupe Avanquest Software au 30 septembre 2006.....	53
3.4.	Bilan et compte de résultats pro forma du Groupe Avanquest Software au 30 septembre 2006 - Détail des ajustements.....	54
3.5.	Note accompagnant le bilan et le compte de résultat pro forma du groupe Avanquest Software au 30 septembre 2006.....	55
3.6.	Rapport des commissaires aux comptes sur les informations pro forma.....	60
3.7.	Précisions relatives aux informations pro forma figurant dans la présente note d'opération.....	61
4.	Présentation de Nova development Corp.	62
4.1.	Renseignements généraux.....	62
4.1.1.	Dénomination, siège social et principal siège administratif si celui-ci est différent du siège social.....	62
4.1.2.	Date de constitution et durée de la société.....	62
4.1.3.	Législation relative à Nova Development et forme juridique.....	62
4.1.4.	Objet social résumé.....	62
4.1.5.	Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés - Code APE.....	62
4.1.6.	Direction.....	62
4.1.7.	Commissaires aux comptes.....	62
4.1.8.	Conventions particulières.....	62
4.1.9.	Lieux où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société.....	62
4.2.	Renseignements de caractère général concernant le capital.....	62
4.2.1.	Montant du capital souscrit, nombre et catégories d'instruments financiers qui le constituent avec mention de leurs principales caractéristiques.....	62
4.2.2.	Caractéristiques des instruments financiers donnant accès au capital.....	62
4.2.3.	Répartition du capital et des droits de vote.....	63
4.3.	Renseignements relatifs à l'activité de l'émetteur.....	63
4.3.1.	Description des principales activités de la société absorbée et de son groupe avec mention des principales catégories de produits et/ou de services rendus.....	63
4.3.2.	Montant net du chiffre d'affaires réalisé au cours des trois derniers exercices par branches d'activité et marchés géographiques (sous forme consolidée, s'il y a lieu).....	63
4.3.3.	Evolution des effectifs de la société absorbée et de son groupe au cours des 3 derniers exercices.....	63
4.3.4.	Données caractéristiques sur l'activité des sociétés filiales ou sous-filiales dont l'importance est significative au niveau des actifs ou des résultats de la société absorbée ou de son groupe. L'importance des filiales ou sous-filiales est notamment établie si la valeur d'inventaire de ces participations représente 10 % des capitaux propres ou contribue pour au moins 10 % au résultat net de la société absorbée (ou du groupe).....	63
4.3.5.	Indication de tout litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière de la société absorbée ou de son groupe.....	63
4.4.	Renseignements financiers.....	64
4.4.1.	Comptes consolidés résumés de Nova sur 2 ans et rapports des commissaires aux comptes.....	64
4.4.2.	Extraits significatifs des annexes nécessaires à l'appréciation correcte des données extraites du compte de résultats et du bilan.....	67
4.4.3.	Tableau des filiales et participations.....	72
4.4.4.	Etats financiers consolidés intermédiaires établis pour la période du 1 ^{er} janvier 2006 au 31 octobre 2006 (10 mois).....	72
4.5.	Renseignements concernant l'évolution récente de la société.....	76

RESUME DU PROSPECTUS

Ce résumé doit être lu comme une introduction au prospectus. Toute décision d'investir dans les instruments financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des Etats membres de la Communauté Européenne ou parties à l'accord sur l'Espace Economique Européen, avoir à supporter les frais de traduction du prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-42 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du prospectus.

1. ELEMENTS CLES ET CALENDRIER PREVISIONNEL

1.1. Admission sur le marché Eurolist compartiment C d'Euronext Paris d'actions nouvelles provenant d'une augmentation de capital

Il est proposé à l'assemblée générale mixte du 28 mars 2007 d'émettre 746.268 actions ordinaires réservées à parité au bénéfice de Roger Bloxberg et Todd Helfstein.

Messieurs Helfstein et Bloxberg seuls actionnaires de Nova Development Corp (« Nova ») faisant suite à la signature d'une lettre d'intention non engageante le 8 novembre 2006, ont, aux termes d'un contrat signé en date du 15 janvier 2007, cédé à Avanquest America Inc. 100% du capital de Nova aux conditions suivantes :

- Au closing : versement de 22.000.000\$ en numéraire
- A l'expiration d'une période de 4 mois après le closing : versement de 13.500.000\$ en numéraire
- A l'expiration d'une période de 12 mois après le closing : versement de 6.500.000\$ en numéraire
- A l'expiration d'une période de 18 mois après le closing : versement de 6.000.000\$ en numéraire

Sur la seconde échéance, les vendeurs ont accepté que la partie du prix venant à échéance (13.500.000\$), leur soit payée par Avanquest Software par compensation avec le prix de souscription de 746.268 actions Avanquest. Le calcul de ce nombre de titres est détaillé ci-après.

Prix de l'action Avanquest : 18,09\$ correspondant à 14,31€ convertis en dollars à la moyenne des 20 derniers taux publiés par le Wall Street Journal avant le 8/11/06 (soit du 11/10/06 au 07/11/06).

Le cours de 14,31€ correspond à la moyenne des 20 cours de clôture précédant la date de signature de la lettre d'intention (soit du 11/10/06 au 07/11/06).

Nombre d'actions à émettre : 746.268 (pas de rompu, arrondi à l'inférieur).

A hauteur des 13,5 M\$ les cédants ont accepté que le paiement puisse être pris en charge par Avanquest Software pour le compte de sa filiale et se sont engagé à souscrire dans ce cas une augmentation de capital en numéraire qui leur sera réservé. Avanquest Software (au terme d'une délégation sans novation au sens de l'article 1275 du code civil) payera la dette de sa filiale à hauteur de 13,5M\$ au nom et pour le compte de celle-ci. Le paiement sera effectué par émission de 746.268 actions ordinaires dont le prix de souscription sera compensé avec la créance des cédants. Ayant payé pour le compte de sa filiale, Avanquest Software viendra à détenir une créance de 13,5M\$ sur sa filiale.

1.2. Calendrier indicatif

15 janvier 2007 :	signature du contrat d'acquisition
17 janvier 2007 :	communiqué de presse annonçant l'opération
24 janvier 2007 :	« closing »
22 mars 2007 :	Visa de l'autorité des marchés financiers
28 mars 2007 :	Assemblée générale mixte des actionnaires se prononçant sur l'augmentation de capital Conseil d'administration mettant en œuvre les pouvoirs conférés par l'assemblée générale et émettant les titres
11 avril 2007 :	admission aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris des 746.268 actions émises le 28 mars 2007.

1.3. But de l'émission

L'augmentation de capital intervient dans le cadre de l'acquisition par Avanquest America Inc., filiale à 100% d'Avanquest Software, de 100% du capital social de la société Nova Development Corp.

Nova, comme Avanquest Software, est à la fois éditeur et développeur de logiciels avec environ la moitié de son chiffre d'affaires réalisé sur des produits développés en interne.

La taille combinée de Nova et d'Avanquest Software devrait permettre à l'entité américaine du groupe de figurer dans le Top 5 des éditeurs de logiciels aux Etats-Unis, hors Microsoft, et d'être numéro 1 dans plus de dix catégories destinées aux particuliers et petites entreprises. Avec 175 logiciels à son portefeuille, le nouvel ensemble disposera en effet immédiatement de l'un des catalogues logiciels les plus vastes et diversifiés aux Etats-Unis.

La combinaison des réseaux de commercialisation devrait permettre une couverture beaucoup plus large du marché américain et offrir aux deux entreprises un débouché beaucoup plus vaste pour les produits qu'elles développent ou éditent.

Avec 3% de son chiffre d'affaires réalisé à l'international, le modèle de développement de Nova est principalement local et basé sur une couverture très large du marché américain avec des produits leaders dans leurs catégories.

La stratégie de vente d'Avanquest Software consiste à mettre sur le marché, l'ensemble du catalogue de l'entreprise sur tous les territoires et au travers de l'ensemble des canaux de vente. Ce modèle est donc complémentaire de celui de Nova, et permet d'envisager des relais de croissance importants à court et moyen termes au travers de la vente à l'international du catalogue de Nova sur tous les territoires où le groupe est présent, et bien sûr, sur Internet, où Avanquest réalise déjà 13% de son chiffre d'affaires.

2. INFORMATION DE BASE CONCERNANT AVANQUEST SOFTWARE ET SES ETATS FINANCIERS

2.1. Historique et évolution d'Avanquest Software

Créée en 1984 sous le nom de BVRP Software, Avanquest Software a pour vocation l'édition de logiciels professionnels grand public pour micro-ordinateurs de type PC et compatible.

Dès 1987, Avanquest Software oriente son activité vers le développement de logiciels de communication, un secteur dont les grands éditeurs sont absents. Avanquest Software est l'une des premières sociétés au monde à mettre sur le marché un logiciel de télécopie pour micro-ordinateurs.

La stratégie du groupe a conduit à procéder régulièrement à des acquisitions afin d'accélérer sa croissance et de compléter ses gammes produits et sa couverture géographique.

Les principales opérations de croissance externe et de création de filiales ont été :

- En 1996, création de BVRP USA Software Inc.
- En décembre 1998, acquisition de la société Kommunicate au Royaume-Uni
- En mai 2001, acquisition de la société AB Soft en France

- En septembre 2001, acquisition de la société Guildsoft au Royaume-Uni
- En décembre 2002, acquisition de 51% du capital de la société Elibrium LLC aux Etats-Unis
- En octobre 2003, acquisition de la société MediaGold en Allemagne et au Royaume-Uni
- En avril 2004, acquisition des 49% restants du capital d'Elibrium LLC
- En février 2005, acquisition de la société V-Communications aux Etats-Unis
- En mai 2006 acquisitions au Royaume-Uni des sociétés Fasttrak Software Publishing Ltd et IMR UK Ltd.

2.2. Aperçu des activités

Le Groupe Avanquest Software est à la fois un développeur et un éditeur de logiciels. Les produits développés par le groupe sont gérés par la division Avanquest Software Technology et couvrent 3 familles : la mobilité, les utilitaires et les outils de productivité.

Avanquest Publishing, réseau formé par l'ensemble des filiales de commercialisation du groupe, a pour vocation de commercialiser les logiciels développés au sein du groupe mais aussi d'offrir à des éditeurs ou développeurs tiers, la commercialisation de leurs produits dans tous les territoires où le groupe est présent, au travers de tous les canaux de distribution et segments de marché que ce soit la vente de boîtes dans les réseaux de distribution classiques (grossistes, multi-spécialistes, VPC, grande distribution...), la vente de licences auprès des entreprises ou la vente en téléchargement sur Internet.

Avec des équipes expérimentées, déployées mondialement et travaillant en 26 langues, Avanquest Publishing est en mesure de pénétrer rapidement les nouveaux marchés, pour le compte des divisions logicielles du Groupe ou d'éditeurs partenaires tiers.

2.3. Informations financières sélectionnées (en norme IFRS)

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	Notes	2006	2005	Exercice 2005
En milliers d'euros		Janvier-Juin (6 mois)	Janvier-Juin (6 mois)	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	6.1	35 332	32 895	70 593
Matières premières et achats de marchandises		8 702	8 301	17 881
Autres achats et charges externes		9 759	7 857	16 723
Impôts, taxes et versements assimilés		467	402	899
Charges de personnel		10 452	9 188	19 037
Dotations aux amortissements et provisions		1 060	658	2 052
Autres charges et produits d'exploitation		3 064	2 261	4 961
RESULTAT OPERATIONNEL		1 828	4 227	9 041
Coût de l'endettement financier net		-161	-263	-322
Autres produits et charges financiers		17	171	-7
RESULTAT FINANCIER	6.3	-145	-92	-328
Impôts nets	6.4	547	1 196	1 825
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		1 136	2 940	6 887
Part revenant aux intérêts minoritaires		-	-	-
RESULTAT NET PART DU GROUPE		1 136	2 940	6 887
Résultat net part du groupe par action (en €)		0,17	0,49	1,11
Résultat net part du groupe par action après dilution potentielle (en €)		0,16	0,44	1,01

Bilan

BILAN CONSOLIDE ACTIF En milliers d'euros	Notes	30/06/06	31/12/05
Goodwill	4.1	34 597	33 136
Immobilisations incorporelles	4.2	5 234	4 664
Immobilisations corporelles	4.3	1 476	1 483
Actif financier	4.4	636	444
Impôts différés	4.7	1 087	1 144
Autres actifs à plus d'un an		0	15
ACTIF NON COURANT		43 030	40 886
Actifs financiers à moins d'un an	4.4	123	113
Stocks et en cours		4 434	3 394
Clients et comptes rattachés		14 891	19 514
Autres créances et comptes de régularisation		5 211	3 185
Trésorerie		19 276	22 773
ACTIF COURANT		43 935	48 978
TOTAL ACTIF		86 965	89 864

BILAN CONSOLIDE PASSIF En milliers d'euros	Notes	30/06/06	31/12/05
Capital social		6 726	6 589
Prime d'émission, de fusion, d'apport		27 115	26 312
Réserves consolidées		19 878	14 766
Résultat net part du groupe		1 136	6 887
CAPITAUX PROPRES	5.1	54 855	54 554
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		24	24
Dettes financières à + d'un an	5.2	10	5 179
Autres passifs non courants		1 752	2 856
TOTAL PASSIF NON COURANT	5.3	1 762	8 035
Dettes financières à - d'un an	5.2	6 420	3 942
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 583	9 786
Autres dettes et comptes de régularisation		14 321	13 525
PASSIF COURANT		30 324	27 253
TOTAL PASSIF		86 965	89 865

2.4. Résumé des principaux facteurs de risques présenté par l'émetteur et les valeurs mobilières admises

L'émission n'entraîne pas naissance de facteurs de risques supplémentaires pour Avanquest Software est demeure soumise à l'ensemble des facteurs de risques décrits au chapitre 4 de son document de référence. Les principaux facteurs sont résumés ci-après :

2.4.1. Risque Clients

Le chiffre d'affaires des dix premiers clients du groupe Avanquest Software représente moins de la moitié du chiffre d'affaires total. Compte tenu de la qualité des entreprises clientes d'Avanquest Software et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable.

2.4.2. Risque de marché

2.4.2.1. Risque de Change

L'exposition du groupe Avanquest Software au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change.

2.4.2.2. Risque de Taux d'Intérêt

Les emprunts contractés par Avanquest Software S.A. ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois ou 6 mois ou le Libor 6 mois pour la partie tirée en dollars. Il n'y a pas de couverture de taux contractée sur ces emprunts.

2.4.3. Risque de Liquidité

Avanquest Software a recours à l'emprunt pour financer notamment ses opérations de croissance externe. Par conséquent, Avanquest est exposé au risque de liquidité comme toute entreprise recourant à l'emprunt.

2.4.4. Risques Technologiques

Avanquest Software possède en propre la technologie et le savoir-faire de ses produits et services et ne dépend donc pas de source externe. Avanquest Software considère que l'évolution des technologies est correctement appréhendée dans le secteur du logiciel, tout au moins pour les trois prochaines années.

2.5. Déclaration sur le fonds de roulement net

Avanquest Software atteste que, de son point de vue, son fonds de roulement net est suffisant au regard de ses obligations au cours des douze prochains mois à compter de la date d'établissement du présent prospectus et avant augmentation de capital. En outre, il est précisé que cette déclaration s'applique aux obligations du futur groupe Avanquest Software intégrant Nova Development Corp. mais également intégrant Emme S.A. à la suite de l'opération envisagée, ainsi qu'à celles qui seront nées du financement de ses acquisitions.

2.6. Informations concernant la Société

Voir 1.3 ci-dessus

3. ADMINISTRATION, DIRECTION, SALARIES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES D'AVANQUEST SOFTWARE

Les informations ci-dessous sont fournies à la date du présent prospectus

3.1. Conseil d'administration

3.1.1. Président

Bruno Vanryb – Directeur Général

3.1.2. Administrateurs

Roger Politis – Directeur Général Délégué

Andrew Goldstein – Directeur Général Avanquest Deutschland

Christina Seelye – Directeur Général Avanquest Publishing USA

Robert Lang – Directeur Général Avanquest Software USA

Gilles Quéru – administrateur indépendant

Jean-Claude Vrignaud – administrateur indépendant

Bertrand Michels – fondateur d'AB Soft (devenue Avanquest France)

3.1.3. Censeur

Turenne Capital Partenaires

3.2. Commissaires aux comptes

3.2.1. Commissaires aux comptes titulaires

APLITEC

44 Quai de Jemmapes, 75010 Paris. Nommée le 12 février 1998 pour une durée de six exercices. Le mandat de la société Aplitec a été renouvelé pour une durée de six exercices supplémentaires par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelles du 27 mai 2004, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Ernst & Young Audit,

Tour Ernst & Young, 11 allée de l'Arche, 92037 Paris-la Défense cedex. Nommée le 30 mai 2006 pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

3.2.2. Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Jean-Pierre Larroze

44 Quai de Jemmapes, 75010 PARIS. Nommé le 27 mai 2005 pour une durée de six exercices. Le mandat de Monsieur Larroze arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Auditex

Tour Ernst & Young, 11 allée de l'Arche, 92037 Paris-la Défense cedex. Nommée le 30 mai 2006 pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

4. CAPITAL SOCIAL ET PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

4.1. Répartition du capital au 31 décembre 2006

Actionnariat d'Avanquest au 31 décembre 2006		
Nom	Nbre actions	%
Roger Politis	174 489	2.5%
Bruno Vanryb	132 000	1.9%
Bertrand Michels	117 777	1.7%
Andrew Goldstein	135 635	2.0%
Thierry Bonnefoi	32 500	0.5%
Robert Lang	16 443	0.2%
Jet Innovation	18 851	0.3%
Jet Innovation 2	417 281	6.0%
Jet Innovation 3	183 360	2.6%
Developpement Innovation	50 864	0.7%
Turenne Associés	1 730	0.0%
Idi	322 849	4.7%
Sous total membres du pacte d'actionnaires	1 603 779	23.1%
Salariés et managers non membres du pacte	271 684	3.9%
Fidelity	347 515	5.0%
Afer Flore	292 112	4.2%
AGF Private Equity	179 753	2.6%
E. de Rothschild IP	247 846	3.6%
Sous total fonds identifiés	1 067 226	15.4%
Public	3 995 414	57.6%
TOTAL	6 938 103	100.0%

Actionnariat d'Avanquest simplifié au 31 décembre 2006		
Nom	Nbre actions	%
Membres du pacte d'actionnaires	1 603 779	23.1%
Salariés et managers non membres du pacte	271 684	3.9%
Fonds identifiés	1 067 226	15.4%
Public	3 995 414	57.6%
Total	6 938 103	100.0%

Actionnariat d'Avanquest simplifié après dilution potentielle		
Nom	Nbre actions	%
Membres du pacte d'actionnaires	1 867 498	23.0%
Salariés et managers non membres du pacte	1 186 833	14.6%
Fonds identifiés	1 067 226	13.1%
Public	3 995 414	49.2%
Total	8 116 971	100.0%

Note: cette dilution potentielle est issue des bons de souscription d'actions (576.051) des options de souscription d'actions (552.817) et des actions gratuites (50.000) attribués par Avanquest.

4.2. Impact de l'acquisition de Nova sur la répartition du capital et des droits de vote :

Actionnariat d'Avanquest non dilué post acquisition Nova		
Nom	Nbre actions	%
Membres du pacte d'actionnaires	1 603 779	20.9%
Salariés et managers non membres du pacte	271 684	3.5%
Fonds identifiés	1 067 226	13.9%
Fondateurs Nova Development	746 268	9.7%
Public	3 995 414	52.0%
Total	7 684 371	100.0%

Actionnariat d'Avanquest après dilution potentielle post acquisition Nova		
Nom	Nbre actions	%
Membres du pacte d'actionnaires	1 867 498	21.1%
Salariés et managers non membres du pacte	1 186 833	13.4%
Fonds identifiés	1 067 226	12.0%
Fondateurs Nova Development	746 268	8.4%
Public	3 995 414	45.1%
Total	8 863 239	100.0%

5. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

5.1. Capital social

Au 31 décembre 2006, le capital social d'Avanquest était de 6 938 103€ composé de 6 938 103 actions de même catégorie, de un euro de valeur nominale chacune et entièrement libérées

5.2. Acte constitutif et statuts

Avanquest Software est une société anonyme régie par ses statuts et soumise au livre II du code de commerce et a décret n°67-236 du 23 mars 1967.

5.3. Documents accessibles au public

L'ensemble des documents juridiques et financiers devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation en vigueur peut être consulté au 89-91 Boulevard National, Immeuble Vision Défense, 92250 La Garenne Colombes.

6. INFORMATIONS CONCERNANT NOVA

Nova Development, comme Avanquest Software, est à la fois éditeur et développeur de logiciels avec environ la moitié de son chiffre d'affaires réalisée sur des produits développés par l'entreprise.

Nova Development est l'un des premiers éditeurs américains dans le domaine des logiciels de productivité destinés à l'usage personnel et aux petites et moyennes entreprises. Nova Development édite sous sa marque plus de 70 logiciels et couvre, pour PC et Mac, des domaines comme la gestion des photos numériques, la fourniture de Clip Arts, la productivité pour petites et moyennes entreprises et les logiciels utilitaires.

Nova a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires d'environ 32 millions de dollars (24.6 millions d'euros - chiffre non audité).

Le niveau de rentabilité de l'entreprise dégage une marge d'exploitation moyenne, sur les trois dernières années, de 10,5%. Nova a enregistré une croissance continue de son chiffre d'affaires et de ses profits au cours des dix dernières années et devrait connaître en 2007 une nouvelle croissance supérieure à 10% de son chiffre d'affaires, de son résultat opérationnel et de son résultat net.

Chiffres clés de Nova (comptes consolidés et états financiers consolidés intermédiaires en US\$)

	31/10/06 (10 mois)	2005 (12 mois)	2004 (12mois)
Chiffre d'affaires	27 852 957	40 538 625	34 058 531
Résultat courant	1 500 985	6 291 363	2 943 184
Résultat net	1 275 808	6 048 590	2 202 262
Capitaux propres	7 475 716	8 002 116	4 530 888
Total Dettes	9 735 714	7 062 308	9 436 566
Trésorerie	204 117	339 398	97 080

Les comptes 2004 et 2005 de Nova présentés au paragraphe 4.4.1 ont fait l'objet d'une revue limitée par un cabinet d'expertise comptable américain qui a conclu à une absence de modification nécessaire des comptes établis. Les comptes au 31 octobre 2006 présentés au paragraphe 4.4.4 ont, fait l'objet d'un rapport d'examen limité, présentés au paragraphe 4.4.4.4 qui contient une observation.

NOTE D'OPERATION

Partie A – Application de l'annexe n°III du règlement CE n°809/2004

1. PERSONNES RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

1.1. Responsable de la note d'opération

Bruno Vanryb, président directeur général

1.2. Attestation du responsable de la note d'opération

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent prospectus sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière d'Avanquest Software contenues dans le prospectus, ainsi qu'à la relecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques et les informations financières pro forma d'Avanquest Software, présentées ou incorporées par référence dans la note d'opération ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux des comptes.

Les comptes 2004 et 2005 de Nova présentés au paragraphe 4.4.1 ont fait l'objet d'une revue limitée par un cabinet d'expertise comptable américain qui a conclu à une absence de modification nécessaire des comptes établis. Les comptes au 31 octobre 2006 présentés au paragraphe 4.4.4 ont, fait l'objet d'un rapport d'examen limité, présentés au paragraphe 4.4.4.4 qui contient une observation.»

1.3. Responsables du contrôle des comptes

1.3.1. Commissaires aux comptes titulaires

APLITEC

44 Quai de Jemmapes, 75010 Paris

Nommée le 12 février 1998 pour une durée de six exercices. Le mandat de la société Aplitec a été renouvelé pour une durée de six exercices supplémentaires par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelles du 27 mai 2004, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Aplitec est représentée par Mr Pierre Laot.

Ernst & Young Audit,

Tour Ernst & Young, 11 allée de l'Arche, 92037 Paris-la Défense cedex.

Nommée le 30 mai 2006 pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Ernst&Young audit est représentée par Madame Any Antola.

1.3.2. Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Jean-Pierre Larroze

44 Quai de Jemmapes, 75010 PARIS

Nommé le 27 mai 2005 pour une durée de six exercices. Le mandat de Monsieur Larroze arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Auditex

Tour Ernst & Young, 11 allée de l'Arche, 92037 Paris-la Défense cedex.

Nommée le 30 mai 2006 pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

1.4. Responsable de l'information financière et des relations investisseurs

Monsieur Bruno Vanryb, Président Directeur Général

Avanquest Software SA

Tél. : 01 41 27 19 70 - Fax : 01 41 27 37 60

Monsieur Thierry Bonnefoi, Directeur Financier Groupe

Tél. : 01 41 27 19 70 - Fax : 01 41 27 37 60

2. FACTEURS DE RISQUE

L'émission n'entraîne pas naissance de facteurs de risques supplémentaires pour Avanquest Software est demeure soumise à l'ensemble des facteurs de risques décrits au chapitre 4 de son document de référence. Une synthèse de ceux-ci figure dans le résumé du présent prospectus au point 2.4 ci-dessus.

3. INFORMATIONS DE BASE

3.1. Déclaration sur le fonds de roulement net

Avanquest Software atteste que, de son point de vue, son fonds de roulement net est suffisant au regard de ses obligations au cours des douze prochains mois à compter de la date d'établissement du présent prospectus et avant augmentation de capital. En outre, il est précisé que cette déclaration s'applique aux obligations du futur groupe Avanquest Software intégrant Nova Development Corp. mais également intégrant Emme S.A. à la suite de l'opération envisagée, ainsi qu'à celles qui seront nées du financement de ses acquisitions.

3.2. Capitaux propres et endettement

Conformément aux recommandations du CESR, le tableau ci-dessous présente la situation de l'endettement et des capitaux propres (hors résultat), établie à partir des données financières consolidées au 31 décembre 2006 (non auditées) selon le référentiel comptable adopté par la Société au 31 décembre 2005 :

En K€	
Total des dettes à court terme	184
- garanties	
- privilégiées	
- non garanties et non privilégiées	184
Total des dettes à moyen et long terme	1 859
(hors partie à moins d'un an des dettes à moyen et long terme)	
- garanties	1 859
- privilégiées	
- non garanties et non privilégiées	

Capital social	6 939
Primes d'émission	32 325
Réserve légale	641
Autres réserves	12 706
Report à nouveau	5 946
Total Capitaux propres hors résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2006	58 587

En milliers d'euros

Endettement financier net

A. Trésorerie	4 000
B. Equivalents de trésorerie	
C. Valeurs mobilières de placement	9 020

D. Trésorerie et équivalents de trésorerie (A)+(B)+(C)	13 020
---	---------------

E. Actifs financiers courants

F. Dette bancaire courante	184
G. Part à court terme de la dette non courante	
H. Autres dettes financières	

I. Dette financière courante (F)+(G)+(H)	184
---	------------

J. Dette financière nette courante (I)-(D)-(E)	-12 836
---	----------------

K. Dette financière non courante	1 859
L. Emprunt obligataire convertible	
M. Autres dettes financières non courantes	

N. Total de la dette financière non courante (K)+(L)+(M)	1 859
---	--------------

O. Endettement financier net (J)+(N)	-10 977
---	----------------

Depuis le 31 décembre 2006, il n'y a eu, à la connaissance de l'Initiateur, aucun changement notable ayant affecté ou étant susceptible d'affecter le niveau des capitaux propres hors résultat de l'Initiateur, ou l'un des différents postes d'endettement tels que visés dans l'état récapitulatif ci-dessus.

3.3. Intérêt des personnes physiques et morales participant à l'émission

L'augmentation de capital sera réalisée auprès des bénéficiaires suivants : Monsieur Todd Helfstein et Roger Bloxberg. A la connaissance d'Avanquest Software, il n'existe pas d'intérêts conflictuels pouvant influencer sensiblement sur l'émission.

3.4. Raison de l'offre et utilisation du produit

3.4.1. Raison de l'augmentation de capital

L'augmentation de capital intervient dans le cadre de l'acquisition par Avanquest America Inc., filiale à 100% d'Avanquest Software, de 100% du capital social de la société Nova Development Corp.

Nova, comme Avanquest Software, est à la fois éditeur et développeur de logiciels avec environ la moitié de son chiffre d'affaires réalisé sur des produits développés en interne.

La taille combinée de Nova et d'Avanquest Software devrait permettre à l'entité américaine du groupe de figurer dans le Top 5 des éditeurs de logiciels aux Etats-Unis, hors Microsoft, et d'être numéro 1 dans plus de dix catégories destinées aux particuliers et petites entreprises. Avec 175 logiciels à son portefeuille, le nouvel ensemble disposera en effet immédiatement de l'un des catalogues logiciels les plus vastes et diversifiés aux Etats-Unis.

La combinaison des réseaux de commercialisation devrait permettre une couverture beaucoup plus large du marché américain et offrir aux deux entreprises un débouché beaucoup plus vaste pour les produits qu'elles développent ou éditent.

Avec 3% de son chiffre d'affaires réalisé à l'international, le modèle de développement de Nova est principalement local et basé sur une couverture très large du marché américain avec des produits leaders dans leurs catégories.

La stratégie de vente d'Avanquest Software consiste à mettre sur le marché, l'ensemble du catalogue de l'entreprise sur tous les territoires et au travers de l'ensemble des canaux de vente. Ce modèle est donc complémentaire de celui de Nova, et permet d'envisager des relais de croissance importants à court et moyen termes au travers de la vente à l'international du catalogue de Nova sur tous les territoires où le groupe est présent, et bien sûr, sur Internet, où Avanquest réalise déjà 13% de son chiffre d'affaires.

3.4.2. Utilisation du produit

Messieurs Helfstein et Bloxberg seuls actionnaires de Nova Development Corp (« Nova ») faisant suite à la signature d'une lettre d'intention non engageante le 8 novembre 2006, ont, aux termes d'un contrat signé en date du 15 janvier 2007, cédé à Avanquest America Inc. 100% du capital de Nova aux conditions suivantes :

- Au closing : versement de 22.000.000\$ en numéraire
- A l'expiration d'une période de 4 mois après le closing : versement de 13.500.000\$ en numéraire
- A l'expiration d'une période de 12 mois après le closing : versement de 6.500.000\$ en numéraire
- A l'expiration d'une période de 18 mois après le closing : versement de 6.000.000\$ en numéraire

Sur la seconde échéance, les vendeurs ont accepté que la partie du prix venant à échéance (13.500.000\$), leur soit payée par Avanquest Software par compensation avec le prix de souscription de 746.268 actions Avanquest. Le calcul de ce nombre de titres est détaillé ci-après.

Prix de l'action Avanquest : 18,09\$ correspondant à 14,31€ convertis en dollars à la moyenne des 20 derniers taux publiés par le Wall Street Journal avant le 8/11/06 (soit du 11/10/06 au 07/11/06).

Le cours de 14,31€ correspond à la moyenne des 20 cours de clôture précédant la date de signature de la lettre d'intention (soit du 11/10/06 au 07/11/06).

Nombre d'actions à émettre : 746.268 (pas de rompu, arrondi à l'inférieur).

A hauteur des 13,5 M\$ les cédants ont accepté que le paiement puisse être pris en charge par Avanquest Software pour le compte de sa filiale et se sont engagé à souscrire dans ce cas une augmentation de capital en numéraire qui leur sera réservé. Avanquest Software (au terme d'une délégation sans novation au sens de l'article 1275 du code civil) payera la dette de sa filiale à hauteur de 13,5M\$ au nom et pour le compte de celle-ci. Le paiement sera effectué par émission de 746.268 actions ordinaires dont le prix de souscription sera compensé avec la créance des cédants. Ayant payé pour le compte de sa filiale, Avanquest Software viendra à détenir une créance de 13,5M\$ sur sa filiale.

Si par extraordinaire, l'émission des 746.268 actions nouvelles n'était pas réalisée au terme d'une période de 120 jours à compter du 24 janvier 2007, Avanquest serait dans l'obligation de payer la partie du prix correspondante, à savoir 13,5 millions de dollars, en numéraire.

4. INFORMATIONS SUR LES VALEURS MOBILIERES DEVANT ETRE ADMISES A LA NEGOCIATION

4.1. Nature, catégorie, code ISIN

Il a été proposé à l'assemblée des actionnaires d'Avanquest Software de décider l'augmentation de capital, immédiate, à hauteur de 10.679.095,08€ par émission de 746.268 actions ordinaires nouvelles chacune de 1 euro de valeur nominale et de 13,31 euros de prime d'émission, soit un prix unitaire de souscription 14,31 euros par action à émettre.

Les actions nouvelles seront, entièrement assimilées aux actions anciennes, qu'elles jouissent des mêmes droits et sont soumises à toutes les dispositions statutaires, portent jouissance courante et sont immédiatement négociables.

Elles seront négociées sous le même code ISIN que les actions existantes de la Société soit FR0004026714.

Pour une description plus détaillée des actions existantes il convient de se référer au document de référence d'Avanquest Software.

4.2. Droit applicable et tribunaux compétents

Les actions nouvelles seront régies par le droit français.

Les tribunaux compétents en cas de litige sont ceux du siège social d'Avanquest Software lorsque la société est défenderesse et sont désignés en fonction de la nature des litiges, sauf disposition contraire du nouveau code de procédure civile.

4.3. Forme et inscription en compte des actions

Les actions nouvelles pourront revêtir la forme nominative ou au porteur, au choix des souscripteurs.

4.4. Monnaie d'émission

L'émission des actions Avanquest est réalisée en euros.

4.5. Droits attachés aux actions

Les actions nouvelles seront des actions ordinaires nouvelles portant jouissance courante qui conféreront à leurs titulaires dès leur livraison tous les droits attachés aux actions existantes. Elles seront soumises à l'ensemble des dispositions statutaires d'Avanquest Software.

Les actions nouvelles donneront droit à toute distribution décidée à compter de leur date d'émission. En application des dispositions de l'article 2277 du code civil, les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de leur date de mise en paiement sont prescrits au profit de l'Etat.

Chaque action donne droit à un droit de vote et est assortie d'un droit préférentiel de souscription en cas d'augmentation de capital en numéraire, sauf si ce droit est supprimé par l'assemblée générale ou en application des lois et règlements en vigueur.

Toutes les actions sont de mêmes catégories et bénéficient des mêmes droits dans la répartition des bénéfices dans les conditions définies par le code de commerce. Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices à la fraction de capital social qu'elle représente.

Aucune clause de rachat ou de conversation n'est stipulée.

Avanquest Software se tient informé de la composition de son actionariat dans les conditions prévues par la législation en vigueur. A ce titre Avanquest Software peut faire usage de toutes les dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans les assemblées d'actionnaires.

4.6. Autorisations

Le Conseil d'administration d'Avanquest, en sa séance du 5 février 2007, a convoqué une Assemblée générale mixte, qui se tiendra le 28 mars 2007, aux fins notamment de se prononcer sur les résolutions suivantes :

« Treizième résolution (Augmentation de capital en numéraire réservée à personnes dénommées dans le cadre de l'acquisition de Nova Development Corp.) –

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes et constaté la libération intégrale du capital social, statuant conformément aux dispositions des articles L.225-128 alinéa 2, L.225-129-1 et L.225-135, du code de commerce :

- décide l'augmentation du capital social de la Société, d'un montant nominal de 746.268 euros, par émission de 746.268 actions ordinaires nouvelles de la société ;
- décide de supprimer le droit préférentiel des actionnaires à la souscription des actions ci-dessus et réserve cette souscription en totalité au profit de :
 - Monsieur Todd Helfstein, pour 373.134 actions, soit 5.339.547,54€ prime d'émission incluse ; et
 - Monsieur Roger Bloxberg, pour 373.134 actions, soit 5.339.547,54€ prime d'émission incluse ;
- décide que les actions nouvelles sont émises au prix de 14,31 euros (prime d'émission incluse de 13,31 euros par action) et que l'augmentation de capital en résultant est de 746.268 € de nominal et 9.932.827,08€ de prime d'émission, soit un montant global de souscription de 10.679.095,08€ ;
- décide que les actions nouvelles seront, entièrement assimilées aux actions anciennes, qu'elles jouissent des mêmes droits et sont soumises à toutes les dispositions statutaires, portent jouissance courante et sont immédiatement négociables ;

Les souscriptions pourront être libérées soit en espèces, soit par compensation avec des créances certaines liquides et exigibles sur la société. »

« Quatorzième résolution (Délégation au conseil d'administration en vue de la réalisation de l'augmentation de capital réservée dans le cadre de l'acquisition de Nova Development Corp.) –

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au conseil d'administration pour réaliser l'augmentation de capital visée par la 13^{ème} résolution et ce dans un délai de 2 mois à compter de ce jour et, à cette fin, recueillir les souscriptions et les versements, effectuer le dépôt des fonds dans les conditions légales, constater toute libération par compensation s'il y a lieu, apporter aux statuts de la société les modifications corrélatives et, d'une façon générale, pour remplir les formalités et faire tout ce qui sera nécessaire pour exécuter les présentes décisions et rendre définitive l'augmentation de capital décidée.

Le conseil d'administration pourra, dans les limites qu'il aura préalablement fixées, déléguer au directeur général ou, en accord avec ce dernier, à un ou plusieurs directeurs généraux délégués les pouvoirs qui lui ont été conférés au titre de la présente résolution. »

4.7. Date prévue d'émission des actions

Les actions seront émises suivant le calendrier indicatif suivant :

- 22 mars 2007 visa de l'AMF sur la présente note ;
- 28 mars 2007 autorisation l'émission des actions par l'assemblée générale des actionnaires d'Avanquest Software ;
- 28 mars 2007 décision, par le conseil d'administration d'Avanquest Software, d'émettre les actions.

4.8. Restriction imposée à la libre négociabilité des actions

Il n'existe pas de restrictions statutaires à la libre négociabilité des actions nouvelles. Messieurs Helfstein et Bloxberg ont souscrit au titre du contrat d'acquisition de Nova des engagements de conservation sur une période de deux ans ainsi qu'une clause de liquidité dans le cadre des cessions autorisées. A ce titre, chacun s'est engagé à conserver :

- pendant un an, au moins 75% des actions Avanquest reçues dans le cadre de l'acquisition de Nova ; puis
- l'année suivant cette première période de un an, au moins 50% des dites actions.

Au titre de la clause de liquidité, Messieurs Helfstein et Bloxberg se sont engagés individuellement à ne pas céder un volume d'actions Avanquest de plus de 20% du volume moyen des transactions pour l'action Avanquest au cours d'une journée donnée.

4.9. Réglementation française en matière d'offre publique

Le chapitre III du titre III du livre IV du code monétaire et financier (articles L.433-1 et suivants) ainsi que le titre III du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (articles 231-1 et suivants) prévoient les conditions de dépôt d'une offre publique d'acquisition.

4.10. Offres publiques d'achat lancées par des tiers sur le capital d'Avanquest Software durant le dernier exercice et l'exercice en cours

Néant

4.11. Informations sur toute retenue à la source applicable en France sur les revenus des valeurs mobilières

En l'état de la réglementation fiscale en vigueur, les résidents français ne subissent aucune retenue à la source sur les dividendes distribués par Avanquest Software.

Les dividendes distribués par Avanquest Software font, en principe, l'objet d'une retenue à la source de 25% prélevée par l'établissement payeur des dividendes, lorsque le domicile ou le siège du bénéficiaire effectif est situé hors de France. Toutefois, cette retenue à la source peut être réduite, voire supprimée, en application, soit de l'article 119 ter du code général des impôts applicable, sous certaines conditions, aux actionnaires résidents de l'Union Européenne, soit des conventions fiscales internationales. Il appartient aux actionnaires de la Société de se rapprocher de leur conseil fiscal habituel afin de déterminer si de telles dispositions conventionnelles sont susceptibles de s'appliquer à leur cas particulier et afin de connaître les modalités pratiques susceptibles de s'appliquer à leur cas particulier et afin de connaître les modalités pratiques d'application de ces conventions telles que notamment prévue par l'instruction du 25 février 2005 (4 J-1-05) relative à la procédure dite « normale » ou dite « simplifiée » de réduction de la retenue à la source.

5. CONDITIONS DE L'OFFRE

5.1. Conditions, statistiques de l'offre, calendrier prévisionnel et modalités d'une demande de souscription

5.1.1. Conditions auxquelles l'offre est soumise

Non applicable

5.1.2. Montant total de l'augmentation de capital

L'augmentation de capital porte sur un montant nominal de 746.628 euros, représenté par 746.268 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

5.1.3. Procédure et période de souscription

L'émission est réservée et le prix de souscription sera reçu par la Société, il sera éventuellement versé par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société.

5.1.4. Révocation / Suspension de l'offre

Non applicable

5.1.5. Réduction de la souscription

Non applicable

5.1.6. Montant minimum et/ou maximum d'une souscription

Non applicable

5.1.7. Révocation des ordres de souscription

Non applicable

5.1.8. Règlement livraison

Non applicable

5.1.9. Publication des résultats de l'offre

Un avis Euronext mentionnera l'admission des actions nouvelles.

5.1.10. Suppression du droit préférentiel de souscription

L'assemblée générale supprimera le droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur de Messieurs Todd Helfstein et Roger Bloxberg. Les raisons justifiant la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des bénéficiaires susvisés sont détaillées au paragraphe 3.4 ci-dessus de la partie A de la présente note.

5.2. Plan de distribution et d'allocation des actions

5.2.1. Catégories d'investisseurs potentiels – Pays dans lesquels l'offre sera ouverte – Restrictions applicables à l'offre

Non applicable

5.2.2. Intention de la souscription des principaux actionnaires de la Société ou des membres de ses organes d'administration, de direction ou de surveillance ou de quiconque entendrait prendre une souscription de plus de 5%

Non applicable

5.2.3. Information de pré-allocation

Non applicable

5.2.4. Procédure de notification aux souscripteurs du montant qui leur a été alloué et indication si la négociation peut commencer avant cette notification

Non applicable

5.2.5. Surallocation et rallonge

Néant

5.3. Fixation du prix

5.3.1. Prix

Les actions nouvelles seront émises au prix unitaire de 14,31 euros.

5.3.2. Publication du prix de l'offre

Non applicable

5.3.3. Modalités de fixation du prix de souscription

Le prix fixé correspond à la moyenne des cours de clôture de l'action Avanquest aux vingt séances de bourse précédant immédiatement la signature la lettre d'intention non engageante entre les actionnaires de Nova et Avanquest Software, soit du 11 octobre au 7 novembre 2006 inclus.

5.3.4. Disparité de prix

Néant

5.4. Placement et prise ferme

5.4.1. Coordinateur de l'ensemble de l'offre et de ses différentes parties

Non applicable

5.4.2. Intermédiaire chargé du service financier

Le service titres et le service financier des actions Avanquest sont assurés par le CM-CIC Securities.

5.4.3. Placement et prise ferme

Néant

6. ADMISSION A LA NEGOCIATION ET MODALITES DE NEGOCIATION

6.1. Admission aux négociations

Les actions nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le compartiment C d'Eurolist d'Euronext Paris dès leur émission.

Elles seront cotées sur la même ligne que les actions existantes (code ISIN FR0004026714, Mnémonique AVQ) et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

6.2. Place de cotation

Les actions Avanquest sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, compartiment C.

6.3. Offres simultanées d'actions Avanquest

En application des dispositions de l'article 231-13 du Règlement général de l'AMF, Oddo Corporate Finance, agissant pour le compte de l'Initiateur, a déposé le 6 février 2007 un projet d'offre publique auprès de l'Autorité des marchés financiers sous la forme d'une offre publique alternative portant sur la totalité des actions de la société Emme non encore détenues par Avanquest Software au jour de l'ouverture de l'offre.

Avanquest Software s'est engagé à remettre à l'échange des actions nouvelles Avanquest contre la totalité des actions Emme, selon les modalités suivantes :

- soit 9 actions Avanquest assorties d'une soulte de 22,95 euros contre 10 actions Emme (Branche A) ;
- soit 11 actions Avanquest contre 10 actions Emme (Branche B).

La durée de l'Offre sera de 25 jours de négociation.

Dans le cadre tant de la Branche A que de la Branche B de l'Offre, les ordres ne pourront porter que sur des quotités de 10 actions Emme ou de multiples de 10. Les porteurs d'actions Emme feront leur affaire de l'achat ou de la vente des rompus.

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du Règlement général de l'AMF, Oddo Corporate Finance, agissant en qualité de banque présentatrice, a garanti la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par Avanquest Software dans le cadre de l'offre.

Des exemplaires du projet de note d'information sont disponibles gratuitement sur les sites Internet d'Avanquest Software www.avanquest.com et d'Oddo Corporate Finance www.oddo.fr ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org.

6.4. Contrat de liquidité

La Société, dans le cadre de son programme de rachat d'actions propres, a conclu un contrat de liquidité avec Oddo Pinatton Corporate conforme à la charte de déontologie de l'AFEI et dans l'objectif d'animation du marché de l'action Avanquest.

6.5. Stabilisation

Néant

7. DETENEURS DE VALEURS MOBILIERES SOUHAITANT LES VENDRE

Non applicable

8. DEPENSES LIEES A L'EMISSION

Le produit brut de l'émission sera de 10.679.095,08€. L'opération étant réservée, aucune dépense n'a été engagée pour réaliser le placement des titres émis.

9. DILUTION

9.1. Montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'offre

Un actionnaire qui, au 31 décembre 2006, détiendrait 1% du capital d'Avanquest (soit 69.381 des 6.938.103 actions en circulation), détiendrait après émission de la totalité des actions nouvelles (soit 746.268 actions) un maximum d'environ 0,90% du capital de la Société après l'augmentation de capital.

9.2. En cas d'offre de souscription à des actionnaires existants, indication du montant et du pourcentage de dilution résultant immédiatement de leur éventuel refus de souscrire

Non applicable

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

10.1. Conseillers ayant un lien avec l'offre

Néant

10.2. Informations dans la note relatives aux valeurs mobilières vérifiées ou examinées par les contrôleurs légaux

Néant

10.3. Expert Indépendant

Néant

10.4. Informations provenant de tiers

Néant

Partie B – Application de l'annexe n°II de l'instruction AMF n°2005-11

1. RENSEIGNEMENTS SUR L'OPERATION ET SES CONSEQUENCES

1.1. Aspect économique de l'opération

1.1.1. Liens préexistants entre les sociétés en cause

1.1.1.1. Liens en capital

Néant

1.1.1.2. Autres liens

- Cautions : néant
- Administrateurs communs : néant
- Filiales communes et dépendance à l'égard d'un même groupe : néant
- Accords techniques ou commerciaux (conventions réglementées au sens de l'article L. 225-38 du code de commerce) : néant

1.1.2. Motifs et buts de l'opération

1.1.2.1. Intérêt de l'opération pour Avanquest Software et ses actionnaires

Merci de vous reporter au paragraphe 3.4.1 ci-dessus de la partie A de la présente note.

La rentabilité récurrente de Nova et le nombre limité d'actions émises devraient permettre à cette opération d'être relative pour le groupe Avanquest dès 2007.

1.1.2.2. Intérêt de l'opération pour Nova

Merci de vous reporter au paragraphe 3.4.1 ci-dessus de la partie A de la présente note.

1.2. Aspects juridiques de l'opération

A titre liminaire il est indiqué que l'opération d'acquisition de Nova ne peut être assimilée juridiquement à une opération de fusion, de scission ou d'apport.

1.2.1. L'opération elle-même

Le 15 janvier 2007, Avanquest America Inc. et sa maison mère Avanquest Software S.A. ont signé avec Messieurs Todd Helfstein et Roger Bloxberg (les « Cédants ») un contrat de cession de leurs actions Nova Development Corp (« Nova »), soit 100% du capital de cette dernière (le « Contrat d'Acquisition »).

Aux termes du Contrat d'Acquisition, Avanquest America Inc., filiale à 100% d'Avanquest Software, a acquis 100% du capital social de Nova moyennant le versement d'un prix global de 48.000.000\$ ainsi qu'il suit :

- 22.000.000\$ au closing (« **Tranche A** »);
- 13.500.000\$ dans les quatre mois du closing (« **Tranche B** »)
- 6.500.000\$ un an après le closing (« **Tranche C** ») ;
- Le solde, soit 6.000.000\$ dix huit mois après le closing (« **Tranche D** »).

Il était prévu qu'un ajustement du prix interviendrait si, au 9 février 2007, la trésorerie nette de Nova était négative (le « **Déficit** »). La Tranche C et éventuellement la Tranche D seraient alors réduites du montant du Déficit et si ce Déficit venait à excéder 12.500.000\$, les cédants rembourseraient la partie du Déficit excédant 12.500.000\$. Le calcul définitif au 9 février faisant ressortir une trésorerie nette positive, il n'a été procédé à aucun ajustement de prix.

Il a été également prévu qu'Avanquest America pourrait déléguer sans novation (au sens de l'article 1275 du code civil) son obligation de payer la Tranche B à Avanquest Software, ce qui a été accepté tant par cette dernière que par les Cédants. Au titre de cette délégation Avanquest Software paierait la Tranche B au nom et pour le compte de sa filiale au moyen d'augmentation de capital en numéraire réservée au profit des Cédants d'un montant de 10.679.095,08€.

Il a été prévu que cette augmentation de capital entraînerait l'émission de 746.268 actions ordinaires Avanquest au prix de 14,31€. Celle-ci serait souscrite par compensation avec la dette certaine liquide et exigible d'Avanquest Software de payer la Tranche B aux Cédants au nom et pour le compte de sa filiale Avanquest America.

Les modalités de détermination du prix de souscription de l'action Avanquest sont exposées au paragraphe 3.4.2 ci-dessus de la partie A de la présente note.

Il est prévu qu'une assemblée générale d'Avanquest Software soit convoquée pour le 28 mars 2007. A cette occasion les actionnaires d'Avanquest Software seront appelés à approuver des résolutions tendant : (a) dans le cadre des articles L.225-128 alinéa 2, L.125-129-1 et L.225-135 du code de commerce, à décider de l'émission de 746.268 actions ordinaires réservées au profit des Cédants (chacun à hauteur de 373.134 actions) et (b) déléguer au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires en vue de la réalisation de l'augmentation de capital.

Si par extraordinaire, l'émission des 746.268 actions nouvelles n'était pas réalisée au terme d'une période de 120 jours à compter du 24 janvier 2007, Avanquest serait dans l'obligation de payer la partie du prix correspondante, à savoir 13,5 millions de dollars, en numéraire.

1.2.1.1. Date du contrat d'acquisition (date du projet de fusion, de scission ou d'apport)

Le contrat d'acquisition entre Avanquest Software S.A, sa filiale Avanquest America Inc. d'une part et Messieurs Todd Helfstein et Roger Bloxberg a été signé en date du 15 janvier 2007.

1.2.1.2. Date d'arrêté des comptes utilisés pour la détermination des valeurs d'apport

Non applicable

1.2.1.3. Date de rétroactivité de l'opération

Non applicable

1.2.1.4. Date de réunion des conseils d'administration ayant approuvé l'opération

Le conseil d'administration d'Avanquest Software s'est réuni le 11 janvier 2007 et celui d'Avanquest America Inc. le 9 janvier 2007.

1.2.1.5. Date de dépôt du projet d'apport ou de fusion au tribunal de commerce

Non applicable

1.2.1.6. Régime fiscal de l'opération

Non applicable

1.2.2. Contrôle de l'opération

1.2.2.1. Dates des assemblées générales appelées à approuver l'opération

L'assemblée générale des actionnaires d'Avanquest Software appelée à décider l'augmentation de capital et déléguer au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à sa réalisation est convoquée pour le 28 mars 2007.

1.2.2.2. Commissaires aux apports

Non applicable

1.2.2.3. Commissaires à la fusion ou à la scission

Non applicable

1.2.2.4. Experts désignés par le tribunal de commerce, le cas échéant

Non applicable

1.2.2.4. Mission spéciale confiée par l'AMF aux commissaires aux comptes

Non applicable

1.2.3. Rémunération des apports

1.2.3.1. Augmentation de capital

Merci de vous reporter aux paragraphes 5 ci-dessus et 6 ci-dessus de la partie A de la présente note.

1.2.3.2. Réduction de capital

Néant

1.3. Comptabilisation des apports

1.3.1. Désignation et valeur des actifs apportés et des éléments de passif pris en charge

Non applicable

1.3.2. Si la valeur d'apport diffère de la valeur comptable, établir un tableau de passage mettant en évidence les réévaluations et réajustements effectués. Indiquer par ailleurs les méthodes retenues pour ces retraitements et le cas échéant les charges fiscales correspondantes

Non applicable

1.3.3. Si la détermination des valeurs d'apport a donné lieu à une expertise, indiquer le nom de l'expert et la date de son rapport

Non applicable

1.3.4. Détail du calcul de la prime d'apport ou de fusion et, le cas échéant, du boni ou mali de fusion

Non applicable

1.4. Rémunération des apports

1.4.1. En cas de fusion ou d'opération assimilable à une fusion

1.4.1.1. Description des critères retenus pour comparer les sociétés concernées par l'opération et justification de leur choix. Devront notamment être présentés les principaux critères habituellement retenus si ceux-ci sont significatifs :

Les principaux critères de valorisation retenus ont été des critères de chiffre d'affaires et de rentabilité.

La valorisation de 48M\$ retenue pour Nova correspond à :

- 1,5 fois le chiffre d'affaires estimé pour l'année 2006
- 14 fois le résultat d'exploitation estimé pour 2006 et 14 fois la moyenne des résultats d'exploitation des trois dernières années
- Environ 22 fois un résultat net pro forma après impôts 2006

Ces multiples sont comparables (dans le cas du chiffre d'affaires) ou inférieurs à ceux d'Avanquest Software. En effet la valorisation boursière d'Avanquest au 31 décembre 2006, soit 108M€, représente

- 1,44 fois le chiffre d'affaires estimé de l'année 2006
- 24 fois le résultat d'exploitation estimé pour 2006 et 16 fois la moyenne des résultats d'exploitation des trois dernières années
- Un PER attendu par le consensus JCF de 33

L'utilisation de multiples plus favorables pour Avanquest s'explique par le fait que Nova n'étant pas coté une petite décote liée à l'absence de liquidité des titres a été appliquée.

1.4.1.2. Justification, le cas échéant, de l'élimination d'autres critères habituellement utilisés et indication, dans la mesure du possible, des parités auxquelles ils auraient conduit.

Les critères de cours de bourse et de dividende n'ont pas été retenus, Nova n'étant pas coté et Avanquest n'ayant jamais versé de dividende.

La méthode de l'actif net réévalué a également été écartée en raison de l'absence d'une évaluation à la valeur de marché des actifs de Nova.

1.4.1.3. Si une expertise a été effectuée en vue de déterminer les valeurs des sociétés concernées ou de certains éléments de leurs actifs, il convient d'indiquer le nom des experts et la date de leurs rapports.

Non applicable

1.4.1.4. Rappel des valorisations retenues pour chacune des sociétés concernées, lors d'opérations récentes (offres publiques, acquisitions de bloc de contrôle, fusions, apports d'actifs...)

Non applicable

1.4.2. En cas d'apport partiel

Non applicable.

1.5. Conséquences

1.5.1. Conséquence pour la société bénéficiaire des apports et ses actionnaires

1.5.1.1. Tableau faisant ressortir l'impact de l'opération sur les capitaux propres (cf. tableau ci-dessous).

Acquisition de Nova en numéraire et en titres	En M€
Capitaux propres consolidés part du groupe pro forma Avanquest post acquisition Nova au 30/09/06	67.7
Trésorerie nette estimée Avanquest post acquisition Nova au 30/09/06	4,1
Résultat net part du groupe pro forma estimé au 30/09/2006 (9 mois) Avanquest	1,1
Résultat net part du groupe pro forma estimé au 30/09/2006 Avanquest par action en €	0,14

1.5.1.2. Organigramme après opération, avec indication des pourcentages en capital et en droits de vote

Répartition du capital et des droits de vote d'Avanquest Software avant toute opération :

Actionnariat d'Avanquest au 31 décembre 2006		
Nom	Nbre actions	%
Roger Politis	174 489	2.5%
Bruno Vanryb	132 000	1.9%
Bertrand Michels	117 777	1.7%
Andrew Goldstein	135 635	2.0%
Thierry Bonnefoi	32 500	0.5%
Robert Lang	16 443	0.2%
Jet Innovation	18 851	0.3%
Jet Innovation 2	417 281	6.0%
Jet Innovation 3	183 360	2.6%
Developpement Innovation	50 864	0.7%
Turenne Associés	1 730	0.0%
Idi	322 849	4.7%
Sous total membres du pacte d'actionnaires	1 603 779	23.1%
Salariés et managers non membres du pacte	271 684	3.9%
Fidelity	347 515	5.0%
Afer Flore	292 112	4.2%
AGF Private Equity	179 753	2.6%
E. de Rothschild IP	247 846	3.6%
Sous total fonds identifiés	1 067 226	15.4%
Public	3 995 414	57.6%
TOTAL	6 938 103	100.0%

Actionnariat d'Avanquest simplifié au 31 décembre 2006		
Nom	Nbre actions	%
Membres du pacte d'actionnaires	1 603 779	23.1%
Salariés et managers non membres du pacte	271 684	3.9%
Fonds identifiés	1 067 226	15.4%
Public	3 995 414	57.6%
Total	6 938 103	100.0%

Actionnariat d'Avanquest simplifié après dilution potentielle		
Nom	Nbre actions	%
Membres du pacte d'actionnaires	1 867 498	23.0%
Salariés et managers non membres du pacte	1 186 833	14.6%
Fonds identifiés	1 067 226	13.1%
Public	3 995 414	49.2%
Total	8 116 971	100.0%

Note: cette dilution potentielle est issue des bons de souscription d'actions (576.051) des options de souscription d'actions (552.817) et des actions gratuites (50.000) attribués par Avanquest.

Impact de l'acquisition de Nova sur la répartition du capital et des droits de vote :

Actionnariat d'Avanquest non dilué post acquisition Nova		
Nom	Nbre actions	%
Membres du pacte d'actionnaires	1 603 779	20.9%
Salariés et managers non membres du pacte	271 684	3.5%
Fonds identifiés	1 067 226	13.9%
Fondateurs Nova Development	746 268	9.7%
Public	3 995 414	52.0%
Total	7 684 371	100.0%

Actionnariat d'Avanquest après dilution potentielle post acquisition Nova		
Nom	Nbre actions	%
Membres du pacte d'actionnaires	1 867 498	21.1%
Salariés et managers non membres du pacte	1 186 833	13.4%
Fonds identifiés	1 067 226	12.0%
Fondateurs Nova Development	746 268	8.4%
Public	3 995 414	45.1%
Total	8 863 239	100.0%

En cas de lancement et de réussite de l'offre publique d'échange initiée par Avanquest Software sur les actions de la société Emme, la répartition du capital d'Avanquest Software serait la suivante :

Actionnariat post OPE et post Nova (Avanquest non dilué / Emme non dilué)		
Nom	Nbre actions	%
Membres du pacte d'actionnaires	1 603 779	15.7%
Salariés et managers non membres du pacte	271 684	2.7%
Fonds identifiés	2 422 765	23.8%
Fondateurs Nova Development	746 268	7.3%
Management Emme	178 499	1.8%
Lagardère Active Broadband	34 471	0.3%
Public	4 931 307	48.4%
Total	10 188 773	100.0%

Actionnariat post OPE et post Nova (Avanquest non dilué / Après dilution potentielle pour Emme)		
Nom	Nbre actions	%
Membres du pacte d'actionnaires	1 603 779	15.2%
Salariés et managers non membres du pacte	271 684	2.6%
Fonds identifiés	2 422 765	23.0%
Fondateurs Nova Development	746 268	7.1%
Management Emme	530 906	5.0%
Lagardère Active Broadband	34 471	0.3%
Public	4 931 307	46.8%
Total	10 541 180	100.0%

Actionnariat post OPE et post Nova (Après dilution potentielle pour Avanquest / Emme non dilué)		
Nom	Nbre actions	%
Membres du pacte d'actionnaires	1 867 498	16.4%
Salariés et managers non membres du pacte	1 186 833	10.4%
Fonds identifiés	2 422 765	21.3%
Fondateurs Nova Development	746 268	6.6%
Management Emme	178 499	1.6%
Lagardère Active Broadband	34 471	0.3%
Public	4 931 307	43.4%
Total	11 367 641	100.0%

Actionnariat post OPE et post Nova (A près dilution potentielle pour Avanquest et Emme)		
Nom	Nbre actions	%
Membres du pacte d'actionnaires	1 867 498	15.9%
Salariés et managers non membres du pacte	1 186 833	10.1%
Fonds identifiés	2 422 765	20.7%
Fondateurs Nova Development	746 268	6.4%
Management Emme	530 906	4.5%
Lagardère Active Broadband	34 471	0.3%
Public	4 931 307	42.1%
Total	11 720 048	100.0%

1.5.1.3. Changement envisagé dans la composition des organes d'administration et de direction

Le conseil d'administration a inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 28 mars 2007 deux résolutions tendant respectivement à la nomination de Monsieur Roger Bloxberg en qualité d'administrateur et de Monsieur Todd Helfstein en qualité de censeur.

1.5.1.4. Évolution de la capitalisation boursière :

Nova est une société privée, dont les actions ne sont pas inscrites sur un marché réglementé.

L'annonce de l'opération a été faite le 17 janvier 2007 par la publication d'un communiqué de presse. La valorisation boursière d'Avanquest sur la base de la moyenne des vingt cours de clôture de l'action Avanquest précédant et suivant l'annonce Nova :

Situation avant l'annonce

Moyenne des vingt jusqu'au 16 janvier 2007 : 15,82€

Capitalisation boursière : 110M€

Situation après l'annonce

Moyenne des vingt à compter du 17 janvier 2007 : 17,91€

Capitalisation boursière : 124M€

1.5.1.5. Mise en évidence de l'incidence sur le calcul du bénéfice net par action

Sur la base des comptes de la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2006, période ayant fait l'objet d'une revue limitée lors de l'établissement des comptes pro forma du groupe Avanquest dans le cadre de l'offre alternative visant les actions de la société Emme, l'incidence de l'intégration de Nova sur le calcul du bénéfice net par action est le suivant :

Résultat net par action sur la base du capital au 30 septembre 2006 (soit 6.796.954 actions) : 0,18€

En milliers d'euros

Résultat net Avanquest hors Nova : +1 194

Résultat net Nova Development : + 541

Ajustements d'homogénéisation : +205

Coût de l'endettement financier : -1 195

Ajustements de la charge d'impôts : + 444

Résultat net incluant Nova : +1 053

Résultat net par action incluant les actions à émettre pour l'acquisition de Nova (soit un total de 7.543.222): 0,14€

1.5.1.6. Orientations nouvelles envisagées

Les orientations stratégiques envisagées sont exposées au paragraphe 3.4.1 ci-dessus de la partie A de la présente note.

1.5.1.7. Prévisions à court et moyen termes concernant l'activité et d'éventuelles restructurations, les résultats et la politique de distribution de dividendes

Les orientations stratégiques envisagées sont exposées au paragraphe 3.4.1 ci-dessus de la partie A de la présente note.

1.5.2. Conséquences pour la société apporteuse et ses actionnaires

Non applicable

2. PRESENTATION D'AVANQUEST SOFTWARE

La présentation d'Avanquest Software est donnée dans son document de référence déposé le 25 avril 2006 auprès de l'Autorité des marchés financiers, référencé sous le n°D.06-0321 et complété par son rectificatif déposé le 5 janvier 2007 référencé sous le n° D.06-0321-R1. Des exemplaires du document de référence et de son rectificatif sont disponibles au siège social d'Avanquest Software ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers : <http://www.amf-france.org> et sur le site internet d'Avanquest Software : www.avanquest.com.

En dehors des informations mentionnées ci-dessous qui sont mises à jour, les informations contenues dans les documents susvisés sont, à la date du présent document, inchangées.

2.1. Contrôleurs légaux (chapitre 2 du document de référence)

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Avanquest Software, en date du 30 mai 2006, a nommé Ernst & Young Audit en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de Monsieur Alain Gateau dont le mandat était arrivé à échéance.

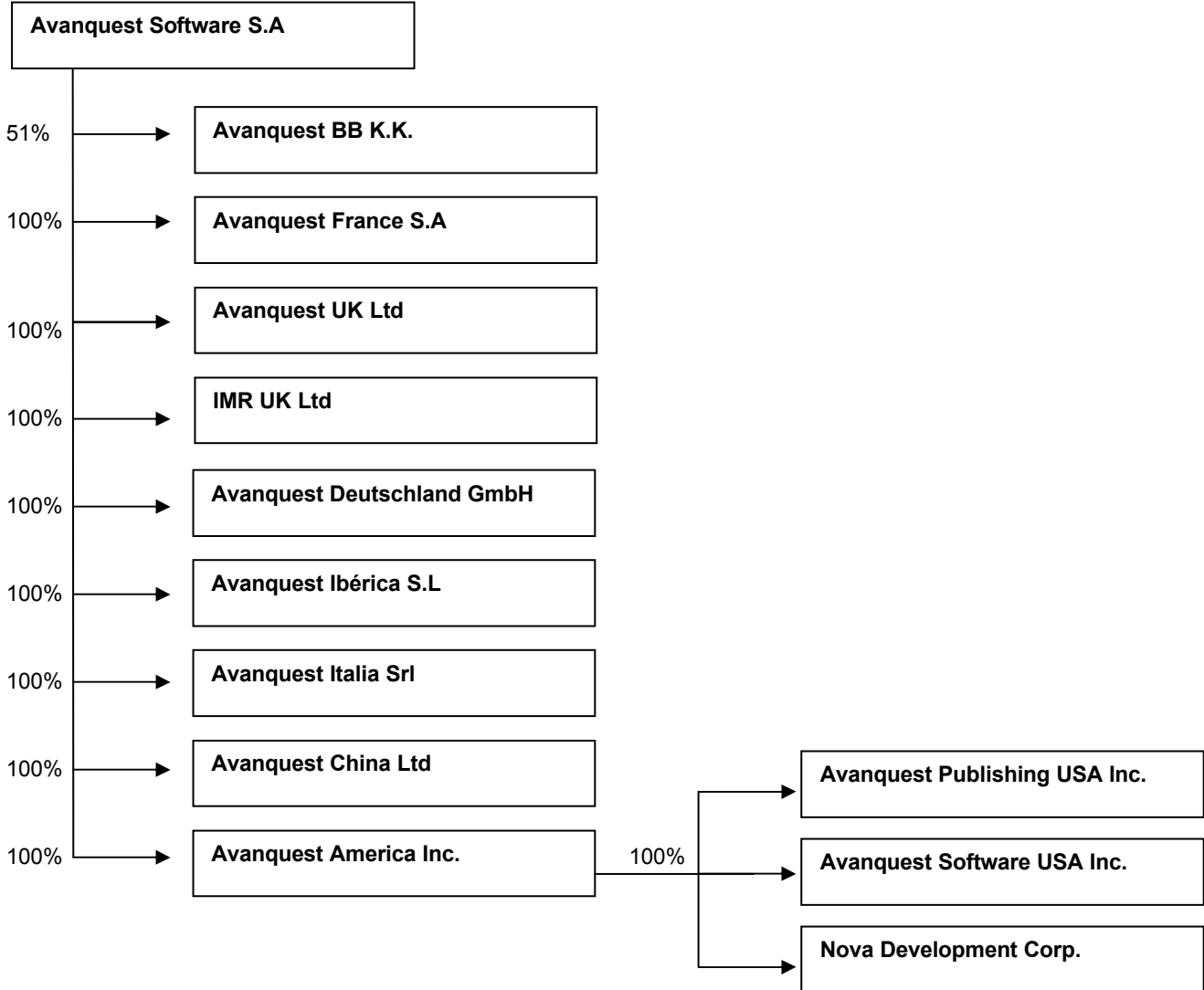
Cette même Assemblée a nommé la société Auditex en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Guy Cosson dont le mandat était arrivé à échéance.

Ernst & Young Audit et Auditex ont été nommés pour une durée de six exercices. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les coordonnées d'Ernst & Young Audit et d'Auditex sont indiquées respectivement aux paragraphes 1.3.1 ci-dessus et 1.3.2 ci-dessus de la partie A de la présente note d'opération.

2.2. Organigramme (chapitre 7 du document de référence)

Suite aux acquisitions d'IMR UK Ltd, de Fasttrak Software Publishing Ltd et de Nova Development Corp., l'organigramme juridique simplifié du groupe Avanquest est le suivant :



2.3. Principaux actionnaires (chapitre 18 du document de référence)

2.3.1. Répartition du capital social et des droits de vote au 31/12/2006

Actionnariat d'Avanquest au 31 décembre 2006		
Nom	Nbre actions	%
Roger Politis	174 489	2,5%
Bruno Vanryb	132 000	1,9%
Bertrand Michels	117 777	1,7%
Andrew Goldstein	135 635	2,0%
Thierry Bonnefoi	32 500	0,5%
Robert Lang	16 443	0,2%
Jet Innovation	18 851	0,3%
Jet Innovation 2	417 281	6,0%
Jet Innovation 3	183 360	2,6%
Développement Innovation	50 864	0,7%
Turenne Associés	1 730	0,0%
Idi	322 849	4,7%
Sous total membres du pacte d'actionnaires	1 603 779	23,1%
Salariés et managers non membres du pacte	271 684	3,9%
Fidelity*	347 515	5,0%
Afer Flore*	292 112	4,2%
AGF Private Equity*	179 753	2,6%
E. de Rothschild IP*	247 846	3,6%
Sous total fonds identifiés	1 067 226	15,4%
Public	3 995 414	57,6%
TOTAL	6 938 103	100,0%

* *Estimations*

Au 14 février 2007, le nombre d'actions en circulation a été porté à 6.988.905 suite à l'exercice d'options de souscription d'actions.

Il est précisé que Messieurs Robert Lang et Andrew Goldstein ont adhéré au pacte d'actionnaires le 9 mars 2004. Le FCPI Jet Innovation géré par Turenne Capital Partenaires a procédé à des achats de titres Avanquest en 2005 et 2006 et a été mécaniquement soumis aux dispositions du pacte d'actionnaires au même titre que les autres fonds gérés par Turenne Capital Partenaires et détenant des actions Avanquest, à savoir les FCPI Jet Innovation 2, Jet Innovation 3 et Développement et Innovation.

Le 31 août 2006, Idi, société mère d'Euridi et de Marco Polo Investissement, a informé Avanquest de la fusion par absorption de ses deux filiales et de l'inscription de l'ensemble des titres Avanquest détenues par celles-ci au nom d'Idi.

2.4. Informations financières (chapitre 20 du document de référence)

2.4.1. Bilan consolidé au 30 juin 2006

BILAN CONSOLIDE ACTIF En milliers d'euros	Notes	30/06/06	31/12/05
Goodwill	4.1	34 597	33 136
Immobilisations incorporelles	4.2	5 234	4 664
Immobilisations corporelles	4.3	1 476	1 483
Actif financier	4.4	636	444
Impôts différés	4.7	1 087	1 144
Autres actifs à plus d'un an		0	15
ACTIF NON COURANT		43 030	40 886
Actifs financiers à moins d'un an	4.4	123	113
Stocks et en cours		4 434	3 394
Clients et comptes rattachés		14 891	19 514
Autres créances et comptes de régularisation		5 211	3 185
Trésorerie		19 276	22 773
ACTIF COURANT		43 935	48 978
TOTAL ACTIF		86 965	89 864

BILAN CONSOLIDE PASSIF En milliers d'euros	Notes	30/06/06	31/12/05
Capital social		6 726	6 589
Prime d'émission, de fusion, d'apport		27 115	26 312
Réserves consolidées		19 878	14 766
Résultat net part du groupe		1 136	6 887
CAPITAUX PROPRES	5.1	54 855	54 554
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		24	24
Dettes financières à + d'un an	5.2	10	5 179
Autres passifs non courants		1 752	2 856
TOTAL PASSIF NON COURANT	5.3	1 762	8 035
Dettes financières à - d'un an	5.2	6 420	3 942
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 583	9 786
Autres dettes et comptes de régularisation		14 321	13 525
PASSIF COURANT		30 324	27 253
TOTAL PASSIF		86 965	89 865

2.4.2. Compte de résultat consolidé au 30 juin 2006

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	Notes	2006 Janvier-Juin (6 mois)	2005 Janvier-Juin (6 mois)	Exercice 2005
En milliers d'euros				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	6.1	35 332	32 895	70 593
Matières premières et achats de marchandises		8 702	8 301	17 881
Autres achats et charges externes		9 759	7 857	16 723
Impôts, taxes et versements assimilés		467	402	899
Charges de personnel		10 452	9 188	19 037
Dotations aux amortissements et provisions		1 060	658	2 052
Autres charges et produits d'exploitation		3 064	2 261	4 961
RESULTAT OPERATIONNEL		1 828	4 227	9 041
Coût de l'endettement financier net		-161	-263	-322
Autres produits et charges financiers		17	171	-7
RESULTAT FINANCIER	6.3	-145	-92	-328
Impôts nets	6.4	547	1 196	1 825
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		1 136	2 940	6 887
Part revenant aux intérêts minoritaires		-	-	-
RESULTAT NET PART DU GROUPE		1 136	2 940	6 887
Résultat net part du groupe par action (en €)		0,17	0,49	1,11
Résultat net part du groupe par action après dilution potentielle (en €)		0,16	0,44	1,01

2.4.3. Tableau d'évolution des capitaux propres au 30 juin 2006

En €000	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation à la clôture du 31/12/2004	5 767	20 385	6 937	5 292	38 381
Affectation du résultat			5 292	-5 292	0
Variation de capital de l'entreprise consolidante	581	3 970			4 551
Résultat consolidé de l'exercice				2 940	2 940
Stocks Options		192			192
Actions Propres			17		17
Variation des écarts de conversion			2 208		2 208
Capitaux propres au 30/06/05	6 348	24 547	14 454	2 940	48 290
Capitaux propres au 31/12/2005	6 589	26 312	14 766	6 887	54 554
Affectation du résultat			6 887	-6 887	0
Variation de capital de l'entreprise consolidante	137	645			782
Résultat consolidé de l'exercice				1 136	1 136
Stocks Options		158			158
Actions Propres			-46		-46
Variation des écarts de conversion			-1 729		-1 729
Capitaux propres consolidés au 30/06/2006	6 726	27 115	19 878	1 136	54 855

2.4.4. Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'Euros	Janvier- Juin 2006	Janvier- Juin 2005	Exercice 2005
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	1 136	2 940	6 887
ELIMINATION DES ELEMENTS SANS INCIDENCE SUR LA TRESORERIE OU NON LIES A L'EXPLOITATION			
Dotations aux Amortissements et Provisions	1 004	857	2 151
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	158	206	404
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	336	287	647
Charges d'impôts (y compris impôts différés) comptabilisées	547	1 196	1 825
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	3 181	5 486	11 914
Variation du BFR et des Provisions courantes	518	-501	-2 581
Impôts payés	-1 771	-42	-425
Intérêts financiers nets payés	-340	-271	-634
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	1 586	4 671	8 273
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles	-1 285	-1 006	-2 328
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles	-303	-459	-667
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	2	2
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	-212	414	295
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières	0	95	97
Incidence des variations de périmètre	-1 425	-7204	-8 532
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'INVESTISSEMENT	-3 224	-8 157	-11 133
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital ou apports	782	4 551	6 368
Encaissements (décaissements) nets provenant d'emprunts	-2 578	-90	-904
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DU FINANCEMENT	-1 796	4 461	5 464
VARIATION DE TRESORERIE	-3 434	975	2 604
TRESORERIE A L'OUVERTURE⁽¹⁾	22 773	19 698	19 698
Variation de taux de change sur la trésorerie	-64	396	471
TRESORERIE A LA CLOTURE⁽²⁾	19 276	21 069	22 773

⁽¹⁾ Disponibilités et VMP = 22 773 K€ - Dettes financières à court terme 0K€

⁽²⁾ Disponibilités et VMP = 19 276 K€ - Dettes financières à court terme 0K€

La trésorerie décaissée provenant des variations de périmètre s'analyse comme suit :

Montant décaissé sur acquisition FastTrak	-117
Montant décaissé sur acquisition IMR	-1 250
Autres	-58
Total trésorerie sur cessions et acquisitions de filiales	-1 425

2.4.5. Annexe aux comptes consolidés

I FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Les principaux faits marquants du premier semestre 2006 concernent l'acquisition de 2 sociétés en Angleterre.

- Avanquest a acquis, le 11 Mai 2006, 100% de la société IMR UK LTD. Basée au nord de Londres, IMR commercialise depuis une dizaine d'année une gamme de logiciels de gestion électronique de documents destinée aux entreprises. Cette acquisition s'est effectuée pour un montant initial de 1.9 M£, avec une combinaison de cash et d'actions. Un paiement supplémentaire (earn-out) pouvant aller jusqu'à 825K£, sera acquitté, également sous la forme d'une combinaison de cash et d'actions, en fonction de l'atteinte d'objectifs définis lors de l'acquisition.
- Avanquest a acquis le 1^{er} juin 2006, 100% de la société FastTrak UK LTD, opérant depuis plus de dix ans sur le marché retail anglais. Cette acquisition s'est effectuée pour un montant initial de 600K£, avec une combinaison de cash et d'actions. Un paiement supplémentaire (earn out) d'un montant maximum de 500K£, sera acquitté, également sous la forme d'une combinaison de cash et d'actions, en fonction de l'atteinte d'objectifs définis lors de l'acquisition.

Durant ce premier semestre, le groupe a poursuivi sa stratégie de développement dont les axes sont le renforcement de son catalogue de produits développés en interne dans les domaines de la mobilité, les utilitaires et les logiciels de productivité, le développement de l'activité web et de sa présence en Asie. En Asie, Avanquest a ainsi signé plusieurs contrats OEM en Chine et la filiale japonaise a démarré son activité.

Après un excellent premier trimestre, le Groupe Avanquest Software a enregistré un ralentissement de sa croissance au cours du second trimestre 2006. Ce tassement provient pour l'essentiel d'un ralentissement conjoncturel observé durant le deuxième trimestre de l'exercice sur les marchés « Retail », et ressenti dans l'ensemble des pays dans lesquels le groupe opère, en Europe et aux Etats-Unis.

II PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1. IDENTITE DES SOCIETES DU GROUPE

Les sociétés retenues dans le cadre des comptes consolidés du Groupe Avanquest Software au 30 juin 2006 sont les suivantes :

SOCIETE	PAYS	POURCENTAGE DE CONTROLE	POURCENTAGE D'INTERET	METHODE DE CONSOLIDATION
AVANQUEST SOFTWARE SA 1 bis rue Collange 92300 Levallois Perret Siret n°329 764 625 00045	France			Société mère
AVANQUEST FRANCE SA 1 bis rue Collange 92300 Levallois Perret Siret n°342 636 401 00073 Entrée dans le périmètre : 1/06/2001	France	100%	100%	Intégration globale
AVANQUEST AMERICA Inc. 2711 Centerville Road, Suite 400 Wilmington, DE 19808. Entrée dans le périmètre : 7/12/2000	USA	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST USA Inc 1333 W. 120 th avenue Westminster CO 80234 Entrée dans le périmètre : 1/08/1997	USA	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST PUBLISHING USA Inc 7031 Koll Center Parkway, Ste 150, Pleasanton, CA 94566 Entrée dans le périmètre : 31/12/2002	USA	100%	100%	Intégration globale

AVANQUEST UK LTD Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY Entrée dans le périmètre : 1/01/1999	Angleterre	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST DEUTSCHLAND GmbH Skellstrasse 6 81 667 München Entrée dans le périmètre : 1/10/2003	Allemagne	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST IBERICA SL Calle Perú 6, Edificios Twin Golf 28290 Las Matas, Madrid Entrée dans le périmètre: 1/07/2004	Espagne	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST ITALIA Via A de Togni 7 20123 Milano Entrée dans le périmètre: 1/01/2006	Italie	100%	100%	Intégration globale
IMR UK LTD Unit 1 Bury Farm Business Park Mill Lane, Stotford Hitchin Hertfordshire SG5 4NY Entrée dans le périmètre 11/05/2006	Angleterre	100%	100%	Intégration globale
FASTTRAK UK LTD 20, Greenhill Crescent, Watford Business Park, Watford Hertfordshire WD18 8JA Entrée dans le périmètre 01/06/2006	Angleterre	100%	100%	Intégration globale

Avanquest China, Avanquest Korea et Avanquest BB n'ont pas été retenues dans le périmètre de consolidation en raison de leur caractère non significatif.

Les seules variations de périmètre par rapport au 31 décembre 2005 ont été la consolidation de la filiale italienne Avanquest Italia, créée à la fin de l'année 2005, et des sociétés IMR Ltd et FastTrak Ltd acquises durant le premier semestre 2006.

2.2. IMPACT DES VARIATIONS DE PERIMETRE

L'acquisition des sociétés IMR et FastTrak a représenté un impact de 1.844K€ sur le bilan d'ouverture. Le détail des impacts des variations de périmètre est le suivant :

En €000	Variation Périmètre Actif
Immobilisations corporelles	121
ACTIF NON-COURANT	121
Immobilisations financières à moins d'un an	-
Stocks	75
Clients et comptes rattachés	647
Autres créances et comptes de régularisation	65
Trésorerie	936
ACTIF COURANT	1 723
TOTAL ACTIF	1 844

En €000	Variation Périmètre Passif
Réserves consolidées	884
Résultat net part du groupe	-
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	884
PROVISIONS	-
Dettes financières à plus d'un an	-
Autres passifs non courants	-
TOTAL PASSIF NON COURANT	-
Dettes financières à moins d'un an	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	371
Autres dettes et comptes de régularisation	589
PASSIF COURANT	960
TOTAL PASSIF	1 844

Le prix d'acquisition d'IMR s'est élevé à 1,9M€ (soit 2,8M€ pour la partie ferme et 1,2M€ pour la partie conditionnelle). Le complément de prix sera acquitté en fonction de l'atteinte d'objectifs sur les périodes 2006/07 et 2007/08. Ce complément de prix a été comptabilisé pour son montant total en autres passifs non courants dans le bilan au 30 juin 2006. La comptabilisation initiale de cette acquisition est provisoire et ne sera définitive que 12 mois après la date d'acquisition.

Le prix d'acquisition de FastTrak s'est élevé à 600K£. Un complément de prix pouvant s'élever jusqu'à 500K£ sera acquitté en fonction de l'atteinte d'objectifs. Ce complément de prix a été comptabilisé autres passifs non courants dans le bilan au 30 juin 2006. La comptabilisation initiale de cette acquisition est provisoire et ne sera définitive que 12 mois après la date d'acquisition.

III PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes ont été établis conformément aux normes et interprétations IFRS publiées par l'IASB (International Accounting Standard Board) et telles qu'approuvées par l'Union Européenne au 30 juin 2006.

Les comptes semestriels condensés au 30 juin 2006 ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Informations financières intermédiaires ». Les autres principes et méthodes comptables sont identiques à ceux retenus pour l'arrêté des comptes annuels 2005.

Les nouvelles normes et interprétations IFRS applicables à compter du 1^{er} janvier 2006 n'ont pas eu d'impact dans les comptes du groupe.

IV COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS A L'ACTIF DU BILAN

4.1. GOODWILL FIGURANT A L'ACTIF

Les goodwill constatés à l'occasion des prises de participation s'élèvent à 34.6 M€ en valeur nette. Les variations principales sur l'exercice proviennent des acquisitions d'IMR (+3.3M€) et FastTrak (+1.5M€), ainsi que l'ajustement du goodwill V Com en raison du non versement du complément de prix potentiel portant sur l'exercice 2005/06 (-1.9M€) et de l'ajustement de change sur le goodwill des sociétés américaines pour -1.6M€.

En €000	Ecart Nets au 31/12/2005	Acquisitions / ajustements de l'exercice	Ecart de change	Impairment Test	Ecart d'acquisition nets au 30/06/2006
BVRP UK	467				467
GUILDISOFT	1 266				1 266
MEDIAGOLD LTD	2 427				2 427
NETCOMM LTD	305	-27			278
IMR		3 282			3 282
FASTTRAK		1 542			1 542
TOTAL UK	4 465	4 797			9 262
BVRP AMERICA	1 061				1 061
ELIBRIUM	10 301		-742		9 559
VCOM	11 431	- 1 850	-824		8 757
TOTAL USA	22 793	-1 850	-1 566		19 377
MEDIAGOLD GMBH	3 023				3 023
MAGNAWAYS	2 834				2 834
TOTAL ALLEMAGNE	5 857				5 857
AB SOFT	21				21
OUTSOURCE		80			80
TOTAL	33 136	3 027	-1 566	0	34 597

4.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de :

- concessions, brevets et logiciels
- fonds de commerce
- frais de développement

4.2.1. CONCESSIONS BREVETS, LOGICIELS

Ce poste est constitué des éléments suivants :

En €000	Brut	Amortissements	Net
Logiciels développés par Avanquest	4 541	2 122	2 419
Marques	28	6	22
Progiciels acquis	994	743	251
Total	5 563	2 871	2 692

4.2.2. MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En €000	Brut 31/12/05	Acquisitions	Cessions/ Virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Brut 30/06/06	Amort.et provision 30/06/06	Net 30/06/06	Net 31/12/05
Frais d'établissement	13			4	17	3	14	10
Frais de développement	1 373	978	-159	-63	2 129	156	1 973	944
Concessions, brevets	7 312	308	-1 891	-166	5 563	2 871	2 692	3 133
Autres immo. incorporelles	1 794		-100		1 694	1 139	635	577
Total	10 492	1 286	-2 150	-225	9 403	4 169	5 234	4 664

4.3. MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En €000	Brut 31/12/05	Acquisitions	Cessions / Virement poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Brut 30/06/06	Amort. 30/06/06	Net 30/06/06	Net 31/12/05
Agencements, aménagement et installations	1 139	31		-13	1 157	817	340	515
Matériel de transport	105			+100	205	74	131	56
Matériel et mobilier de bureau & informatique	3 754	272	-9	+33	4 050	3 045	1 005	913
Total	4 998	303	-9	+120	5 412	3 936	1 476	1 484

4.4. MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En €000	Brut 31/12/05	Acquisitions	Cessions/ Virement poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 30/06/06	Prov. 30/06/06	Net 30/06/06	Net 31/12/05
Titres non consolidés	406			-10	396	-	396	406
Autres immobilisations financières	151	212		-1	362	-	362	151
Total	557	212		-11	758	-	758	557

4.5. AMORTISSEMENTS

La dotation de l'exercice est répartie comme suit :

En €000	Amort. 31/12/05	Dotations de l'exercice	Cessions/ virements de poste à poste	Variations périmètre/ Variations change	Amortissements Cumulés
Frais de développement	429	65		-338	156
Frais d'établissement	3				3
Concession, brevets	4 179	580	-2 051	+163	2 871
Autres immobilisations incorporelles	1 217	-58	-20		1 139
Total immobilisations incorporelles	5 828	587	-2 051	-175	4 169
Immobilisations corporelles	3 515	406	-10	+25	3 936
Total	9 343	993	-2 061	-150	8 105

4.6. AUTRES ACTIFS NON COURANT

La part à plus d'un an des actifs d'impôt différé (1.087K€) est comptabilisée en actif non courant.

4.7. COUVERTURE DES RISQUES DE CHANGE

L'exposition du Groupe au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 10 M\$ par an.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société a recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Au 30 juin 2006, plusieurs couvertures sous forme de ventes à terme et d'options ont été mises en place pour un montant total de 1,1 M\$ afin de couvrir partiellement les flux en devises de 2006.

V COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU PASSIF DU BILAN

5.1. CAPITAUX PROPRES

- Capital

Au 30 juin 2006, le capital de la société Avanquest Software SA est composé de 6.726.362 actions d'un nominal de 1 €, toutes de même catégorie.

- Evolution du nombre d'actions

Au cours de l'exercice le capital a évolué comme suit :

Au 31/12/2005	6 588 880
Création d'actions nouvelles	
Conversion d'options accordées aux salariés	75 395
Conversion de BSA	62 087
Au 30/06/06	6 726 362

- Autres titres donnant accès au capital

Depuis le 31 décembre 2005, aucun titre donnant accès au capital n'a été attribué. En supposant que tous les droits rattachés aux options et aux bons de souscription d'actions autorisés deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 881.537€.

Le capital social serait ainsi porté de 6.726.362€ à 7.607.899€ soit une augmentation en pourcentage de 13% étalée dans le temps entre 2006 et 2012. Il est cependant nécessaire de noter que :

- les bons de souscription et une partie des options de souscription ne seront exerçables que si certains objectifs de croissance de chiffre d'affaires ou de résultat sont atteints
- 111.138 des actions potentiellement à créer proviennent d'options ou de bons de souscription d'actions dont les prix d'exercice sont significativement supérieurs au cours de bourse actuel.

Par ailleurs, l'acquisition de Magnaways en juillet 2005 prévoit qu'une partie du prix initial soit versé sous forme d'émission de 26.681 actions Avanquest et que les compléments de prix seraient également payés par émission de 53.362 bons de souscription d'actions. Les acquisitions de FastTrak et IMR réalisées durant le mois de mai 2006 prévoient également qu'une partie du prix initial soit versé sous forme d'émission d'actions Avanquest (pour des contrevaleurs respectives de £500.000 et £465.500) et que les compléments de prix seraient également payés par émission de bons de souscription d'actions (pour des contrevaleurs respectives de £500.000 et £737.500) Ces émissions d'actions et de bons de souscription d'actions n'ont pas encore été approuvées par l'assemblée des actionnaires d'Avanquest.

5.2. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières au 30 juin 2006 sont constituées d'emprunts souscrits par Avanquest Software SA auprès de quatre banques en 2003 et 2005, dont le but principal était de financer partiellement les nouvelles acquisitions (6.2 M€).

Ces emprunts ont été souscrits sur des durées de 4 à 5 ans mais seront remboursés par anticipation en 2006. En effet le groupe Avanquest a négocié au mois de juin et juillet 2006 avec un pool de banques de nouvelles lignes de crédit confirmées d'une durée de 7 ans pour un montant total de 26M€. Ces lignes destinées à financer la croissance du groupe ne sont pas utilisées au 30 juin 2006.

Au cours de l'exercice les dettes ont évolué comme suit :

En €000	Montant au 31/12/05	Augmentation	Remboursements	Variation périmètre / Variation change	Montant au 30/06/06
Emprunts auprès d'établ. de crédit	8 800		2.544	-88	6 168
Autres dettes financières	260		35	-19	206
Concours bancaires courants	0				0
Intérêts courus non échus	60		4		56
Total	9 120		2 583	-107	6 430

5.3. PASSIF NON COURANT

L'ensemble des emprunts à long terme d'Avanquest a été remboursé durant l'été 2006 pour être remplacé par des lignes de crédit négociées. Il n'y a donc plus de dettes financières à plus d'un an.

Le passif non courant est entièrement constitué de la partie à plus d'un an des compléments de prix (Earn out) pour les sociétés Magnaways, FastTrak et IMR (1 752K€).

5.4. RISQUE DE TAUX

Les emprunts contractés par Avanquest Software SA ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois ou 6 mois ou le Libor 6 mois pour la partie tirée en dollars.

Il n'y a pas de couverture de taux contractée sur ces emprunts.

VI NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1. ANALYSE DE LA REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La répartition du chiffre d'affaires par pôle d'activité s'analyse comme suit :

En €000	Janvier à Juin 2006 (6 mois)	Janvier à Juin 2005 (6 mois)
LOGICIELS	31 677	28 638
SERVICES	3 197	3 273
DIVERS	458	984
TOTAL	35 332	32 895

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit :

En €000	Janvier à Juin 2006 (6 mois)	Janvier à Juin 2005 (6 mois)
FRANCE	4 950	5 295
ETATS-UNIS	18 320	16 333
GRANDE BRETAGNE	6 502	6 475
ALLEMAGNE	3 781	3 233
ESPAGNE	536	364
ITALIE	420	N/A
AUTRES PAYS D'EUROPE	481	789
RESTE DU MONDE	342	406
TOTAL	35 332	32 895

6.2. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Le montant des engagements de retraite, calculés suivant la méthode rétrospective (dite « unités de crédit projetées ») s'élève à 193K€ au 30 juin 2006. La charge du premier semestre 2006 est de 15 K€.

6.3. ANALYSE DU RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'inscrit en perte de 145 K€, en ligne avec l'exercice 2005 (perte de 328K€ sur les 12 mois 2005). L'essentiel provient des intérêts sur emprunts nets des revenus de placement.

6.4. IMPOTS SUR LES BENEFICES

La charge d'impôt de la période est de 547 K€ soit un taux moyen de 32%. Elle s'analyse comme suit :

En €000

Résultat imposable	1 683
Impôt théorique (33,33%)*	561
Impôt au compte de résultat	547

Différence	14
.....Ecart de taux**	40
.....Crédit d'impôt recherche	79

Imputation de déficit fiscal non activé	-215
Autres différences	110

*taux d'impôt de la société mère

**Ecart dû à la différence entre les taux d'impôt théorique des filiales étrangères et le taux d'impôt de la société mère

6.5. COMPTE DE RESULTAT PAR DESTINATION

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE En milliers d'euros	Janvier à Juin 2006 (6 mois)	Janvier à Juin 2005 (6 mois)	Exercice 2005 (12 mois)
CHIFFRE D'AFFAIRES	35 332	32 895	70 593
Coût des produits vendus	12 145	10 568	23 336
Frais de recherche et développement	3 223	2 659	6 256
Frais de support et services	1 336	1 475	2 879
Frais commerciaux et marketing	9 341	6 982	15 377
Frais généraux et administratifs	7 458	6 984	13 705
RESULTAT OPERATIONNEL	1 828	4 227	9 041
Résultat financier	-145	-92	-328
Impôts nets	547	1 196	-1 825
RESULTAT NET PART DU GROUPE	1 136	2 940	6 887

VII NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

7.1. CLAUSES DE COMPLEMENT DE PRIX SUR LES ACQUISITIONS ET PARTICIPATIONS

L'acte d'acquisition de la société V Communications Inc. prévoit le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs durant les années 2005 et 2006. Les objectifs de l'année 2005 n'ayant pas été atteint aucun complément de prix n'a été payé au titre de cette première partie du complément de prix. Les objectifs prévus pour 2006 ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a maintenu la totalité du complément de prix potentiel en dettes (soit 1,8 M€ au 30 juin 2006). Ce complément de prix serait payé par émission de 84.990 bons de souscriptions d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest, et par versement d'un montant en numéraire de 0,8M\$.

L'acte d'acquisition de la société Dr Pott Wirtschatsberatung GmbH (dont le nom commercial est Magnaways), prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffres d'affaires en 2006 et 2007. Les objectifs prévus ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a maintenu la totalité du complément de prix (soit 1,0M€) en dettes. Ce complément de prix serait payé par émission de 53.362 bons de souscription d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest.

L'acte d'acquisition de la société IMR, prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffres d'affaires en 2006/07 et 2007/08. Les objectifs prévus ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix (soit 0,8M£) en dettes. Ce complément de prix serait payé par émission de bons de souscription d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest pour une valeur de 0,7M£ et par versement d'un montant en numéraire de 0,1M£.

L'acte d'acquisition de la société FastTrak, prévoit également le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffres d'affaires en 2006/07 et 2007/08. Les objectifs prévus ayant des chances raisonnables d'être atteints, Avanquest a comptabilisé la totalité du complément de prix (soit 0,5M£) en dettes. Ce complément de prix serait payé par émission de bons de souscription d'actions, chacun donnant droit à 1 action Avanquest pour une valeur de 0,5M£.

Il n'y a aucun autre complément de prix sur les acquisitions réalisées au cours des dernières années

7.2. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Les Assemblées Générales Extraordinaires du 16 juillet 1998, 10 juillet 2001 et 18 décembre 2002 ont autorisé le Conseil d'Administration à émettre, au bénéfice des salariés du groupe Avanquest, des

options de souscription d'actions attribuées gratuitement et donnant droit à leurs titulaires de souscrire à une ou deux actions de la société.

Le Conseil d'Administration a attribué, à ce jour, 175.952 options au bénéfice de salariés français qui n'ont pas été encore exercées. Le rabais excédentaire donne lieu à cotisations sociales l'année au cours de laquelle les options sont levées. La dette potentielle de cotisations sociales qui découlerait de la souscription de l'ensemble des droits attribués aux salariés français peut être estimée au 30 juin 2006 à 106 K€. Cette dette non certaine n'est pas provisionnée dans les comptes.

7.3. NANTISSEMENTS DONNES

Dans le cadre de l'obtention d'un prêt destiné au financement de l'acquisition de MediaGold GmbH, Avanquest Software a nanti au bénéfice de la Fortis Bank, la totalité des titres détenus dans Avanquest Deutschland GmbH (ex-MediaGold GmbH).

Avanquest Software a également nanti, au bénéfice de cette même banque, la marque Winfax, en garantie de deux prêts dont le montant total s'élève à 1,8M€ au 30/06/06.

7.3.1. ENGAGEMENT DE GARANTIES RECUES

Les actionnaires de la société GUILDSOFT ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société GUILDSOFT au 30 septembre 2001. Cette garantie a expiré pour l'essentiel de ses éléments. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie, et ce jusqu'en septembre 2008.

Les actionnaires de la société ELIBRIUM ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société ELIBRIUM au 11 décembre 2002. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie, et ce jusqu'en décembre 2006.

Les actionnaires de la société MEDIAGOLD GmbH ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société MEDIAGOLD GmbH au 30 septembre 2003. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société MEDIAGOLD LTD ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société MEDIAGOLD LTD au 30 septembre 2003. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie et ce jusqu'au 6 octobre 2010.

L'actionnaire de la société OUTSOURCE S.L a délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments du fonds de commerce acquis par Avanquest Ibérica SL.

Les actionnaires de la société V COMMUNICATIONS Inc. ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société V COMMUNICATIONS Inc. au 31 janvier 2005.

Les actionnaires de la société DR POTT Wirtschaftsberatung GmbH ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Dr POTT Wirtschaftsberatung GmbH au 30 juin 2005.

Les actionnaires de la société IMR Ltd ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société IMR Ltd au 30 avril 2006.

Les actionnaires de la société FastTrak ont délivré au bénéfice de la société AVANQUEST Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société FastTrak au 30 avril 2006.

VIII AUTRES INFORMATIONS

8.1. EFFECTIF DU GROUPE

Au 30 juin 2006, le Groupe Avanquest Software compte 432 salariés (contre 384 au 31/12/2005).

La répartition de l'effectif par pays est la suivante :

	FRANCE	ETATS UNIS	GRANDE BRETAGNE	ALLEMAGNE	ESPAGNE	ITALIE	CHINE	COREE	TOTAL
Total 2006	134	104	104	16	9	3	60	2	432
Total 2005	124	114	75	11	8	3	47	2	384
Total 2004	107	77	78	9	4	-	28	-	303

8.2. INFORMATIONS RELATIVES AUX SOCIETES LIEES

Le chiffre d'affaires réalisé au cours du semestre clos le 30 juin 2006 par les sociétés du groupe avec les sociétés non consolidées est inférieur à 0,1M€. En 2006, l'activité des sociétés non consolidées a représenté principalement des frais de recherche-développement engagés pour le groupe (pour la filiale chinoise), de prospection commerciale (pour la filiale coréenne) et du démarrage de l'activité d'édition pour la filiale japonaise. Les montants totaux des prestations de recherche-développement et de prospection (soit 0,6M€) ont été comptabilisés en charges ou en production immobilisée par les filiales consolidées du groupe Avanquest.

8.3. PROCES ET LITIGES

A la connaissance de la société il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société ou du Groupe.

8.4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement majeur n'est survenu depuis le 30 juin 2006.

8.5. INFORMATIONS SECTORIELLES : SEGMENTS 1^{ER} NIVEAU

La répartition par zone géographique établie par zone de localisation des actifs a été retenue pour l'information sectorielle de 1^{er} niveau car se rapprochant le plus de l'organisation de l'activité du groupe Avanquest. La répartition des éléments du compte de résultat et des actifs par zone géographique est la suivante :

En K€	Etats-Unis	France	Allemagne	Espagne	Italie	Grande-Bretagne	Total
Chiffre d'Affaires	18 193	5 740	3 838	545	433	6 583	35 332
Amortissements et dépréciations	286	776	12	10	6	213	1 304
Résultat opérationnel	631	985	-140	-82	-117	551	1 828
REPARTITION DE L'ACTIF DU BILAN							
Goodwill	19 377	21	5 856	80	0	9 263	34 597
Immobilisations incorporelles	769	4 231	3	90	5	217	5 314
Immobilisations corporelles	415	403	39	43	5	570	1 476
Immobilisations financières à plus d'un an	13	622	0	0	0	0	636
Impôts différés	773	216	54	0	0	44	1 087
Autres actifs non courants	0	0	0	0	0	0	0
ACTIF NON COURANT	21 347	5 493	5 952	133	10	10 094	43 030
Immobilisations financières à moins d'1 an	78	0	39	0	6	0	123
Stocks et en cours	2 485	893	575	70	0	412	4 434
Créances d'exploitation	7 485	3 906	3 045	194	379	5 092	20 102
Trésorerie	803	14 897	1 518	89	65	1 903	19 276
ACTIF COURANT	10 851	19 697	5 177	354	449	7 407	43 934
TOTAL ACTIF	32 198	25 190	11 129	487	459	17 501	86 964
	0						
PASSIFS NON COURANTS	10	1 776	0	0	0	0	1 786
PASSIFS COURANTS	2 673	16 847	5 023	224	263	5 293	30 323
INVESTISSEMENTS	-423	-1 006	-19	-2	-1	-136	-1 588

8.6. ELEMENTS DE RESULTAT DE LA SOCIETE MERE

Le chiffre d'affaires de Avanquest Software SA, société mère du groupe, est de 11.880 K€ pour les six premiers mois de 2006. Son résultat d'exploitation atteint 1.096 K€ et le résultat avant impôt 1.409 K€.

8.7. COMPTES PROFORMA

A périmètre et taux de change constant, la progression du chiffre d'affaires s'élève à 0,5% et le résultat opérationnel décroît de 62%.

Les comptes semestriels ont été arrêtés par le conseil d'administration d'Avanquest Software le 13 septembre 2006.

2.4.6. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Avanquest Software, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Paris-La Défense, le 29 septembre 2006

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC

Gérard Leplé

Pierre Laot

Ernst & Young Audit

Any Antola

2.5. Informations complémentaires (chapitre 21 du document de référence)

2.5.1. Autres titres donnant accès au capital au 31/12/2006

En supposant que tous les droits rattachés aux options de souscription d'actions, d'actions gratuites et aux bons de souscription d'actions autorisés par l'Assemblée deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 1.378.988€.

Le capital social serait ainsi porté de 6.938.103€ à 8.317.091€, soit une augmentation en pourcentage de 19,9% étalée dans le temps entre 2007 et 2014. Il est cependant nécessaire de noter que 200.120 des options de souscription et actions gratuites autorisées n'ont pas encore été attribuées.

Le capital potentiel ne tenant compte que des options, actions gratuites et bons de souscription d'actions attribués, soit 1.178.868 s'établit à 8.116.971€, soit une augmentation en pourcentage de 17,0%.

2.6. Contrats importants (chapitre 22 du document de référence)

Avanquest a conclu le 11 mai 2006 un contrat avec l'ensemble des associés de la société IMR UK Ltd en application duquel Avanquest a acquis la totalité du capital social de cette société. Cette opération d'un montant total maximum de 2,7M£ a fait l'objet d'un paiement initial de 1,5M£ en numéraire et par émission de 49.014 actions ordinaires Avanquest (465.500£), et pourra faire l'objet de paiement de compléments de prix en cas d'atteinte d'objectifs de vente sur deux ans. Le montant maximum du complément de prix s'élève à 737.500£ entièrement payable en actions ordinaires Avanquest.

Avanquest a conclu le 31 mai 2006 un contrat avec l'ensemble des associés de la société Fasttrak Publishing Ltd en application duquel Avanquest a acquis la totalité du capital social de cette société. Cette opération d'un montant total maximum de 1,1M£ a fait l'objet d'un paiement initial de 100.000£ en numéraire et par émission de 53.740 actions ordinaires Avanquest (500.000£), et pourra faire l'objet de paiement de compléments de prix en cas d'atteinte d'objectifs de vente sur deux ans. Le montant maximum du complément de prix s'élève à 500.000£ entièrement payable en actions ordinaires Avanquest.

Avanquest a conclu en janvier 2007 un contrat avec l'ensemble des associés de Nova Development Corp. en application duquel Avanquest a acquis la totalité du capital social de cette société. Cette opération d'un montant de 48M\$ fait l'objet d'une description complète à l'annexe A de la note d'information notamment au regard de ses modalités, de son financement et de son impact. Cette opération devrait entraîner l'émission de 746.268 actions ordinaires Avanquest. A cet effet, un prospectus de demande d'admission des titres sera établi par Avanquest.

2.7. Evènements récents – communiqué de presse relatif aux résultats annuels 2006

Résultats annuels 2006

Chiffre d'affaires annuel : 74,3 M€ (+5,3 %)

Résultat opérationnel hors éléments non récurrents : 7,1 %

Dynamique retrouvée au quatrième trimestre
avec un résultat hors éléments non récurrents de 13,4 %.

OPE amicale en cours sur la société EMME :
objectif affirmé de créer un leader mondial de l'édition de logiciels.

La Garenne-Colombes, le 21 mars 2007

Comme anticipé par la direction d'Avanquest Software, le redémarrage de l'activité constaté au mois de septembre 2006 s'est poursuivi au cours du quatrième et dernier trimestre de l'exercice, ce qui a permis au groupe de renouer avec la croissance (+ 6 % sur le trimestre) et avec un niveau de profitabilité (hors éléments non récurrents) supérieur à 13 % du chiffre d'affaires.

Le Groupe Avanquest Software enregistre donc pour l'ensemble de l'année un chiffre d'affaires de 74,3 M€ et un résultat opérationnel hors éléments non récurrents de 5,3 M€ (7,1%). Le chiffre d'affaires, qui prend en compte les derniers relevés de royalties reçus courant Février, est légèrement inférieur à l'estimation de 75,1M€ publiée le 31 janvier 2007. Le résultat opérationnel hors éléments non récurrents (7,1 %) s'avère quant à lui meilleur que l'objectif publié d'un résultat supérieur à 6 %. Après prise en compte des éléments non récurrents, le résultat opérationnel s'établit à 3,9 M€ soit 5,3 % du chiffre d'affaires.

Compte de résultat synthétique (normes IFRS)

En milliers d'euros	Exercice 2006	Exercice 2005	Variation
Chiffre d'affaires	74 335	70 593	+5,3 %
Marge brute	48 503	47 256	
% du chiffre d'affaires	65,3%	66,9%	
Résultat opérationnel hors éléments non récurrents	5 255	9 082	42,1 %
% du chiffre d'affaires	7,1%	12,9%	
Eléments non récurrents	-1 332	-42	
Résultat opérationnel	3 923	9 040	-56,6 %
% du chiffre d'affaires	5,3%	12,8%	
Résultat financier	-210	-328	
Impôts	-804	-1826	
Résultat des sociétés en équivalence	-144	-	
Résultat net	2 765	6 886	-59,9 %
Résultat net par action (en €)	0,40	1,11	-64,3 %

Le chiffre d'affaires consolidé affiche donc une croissance de 5,3 % en données brutes et une stabilité à périmètre et taux de change constants.

L'année 2006 aura eu un profil très contrasté avec un excellent premier trimestre (croissance de 20 % et un résultat opérationnel supérieur à 11 %) suivi d'un ralentissement de l'activité Retail ayant impacté les deuxième et troisième trimestres, puis un redémarrage à partir de septembre permettant à Avanquest de réaliser le meilleur trimestre de son histoire en terme de chiffre d'affaires, avec une rentabilité opérationnelle supérieure à 13 %, et ce malgré une évolution défavorable du dollar.

Axe stratégique de développement, et donc priorité en matière d'investissements, l'activité e-commerce a de son côté tenu toutes ses promesses avec une croissance de plus de 35 % sur l'exercice. Les ventes sur Internet représentent désormais 13 % des ventes de logiciels, contre 10 % en 2005.

Ce ralentissement de l'activité Retail constaté sur la période d'Avril à Août 2006 reste donc un évènement conjoncturel venant impacter la croissance et les résultats de l'exercice 2006 mais n'ayant pas de conséquence long terme sur la capacité du groupe à générer de la croissance profitable.

Rentabilité conforme aux attentes révisées

Impacté par la moindre croissance du chiffre d'affaires anticipée en début d'année, le résultat opérationnel hors éléments non récurrents atteint tout de même 5,3 M€, soit 7,1 % du chiffre d'affaires, et ce sans avoir eu besoin de remettre en cause la politique d'investissement, la direction du groupe ayant décidé de maintenir les dépenses nécessaires à la mise en place des relais de croissance pour le futur, à savoir poursuite des investissements en recherche-développement (+11%) et dans le développement des réseaux commerciaux, notamment le commerce électronique (+ 28 %).

De nombreuses actions de réduction de coûts ont cependant été menées au cours du deuxième semestre afin de démarrer l'année 2007 avec une base de frais de structure réduite. Les frais de restructuration, éléments non récurrents atteignent 1,3 M€ et incluent les coûts liés au déménagement du siège social.

Malgré ces éléments, le résultat net reste largement positif à **2,8 M€** soit près de 4 % du chiffre d'affaires.

Une structure financière encore renforcée

A la fin de l'exercice 2006, le groupe dispose d'une trésorerie nette des dettes financières de 10,5 M€ et de capitaux propres de 61,3 M€ en hausse de 12 %. Cette excellente structure financière, encore renforcée par la mise en place de lignes de crédit confirmées d'une durée de 7 ans avec un pool de banques, permettent ainsi de financer les acquisitions de Nova et Emme au cours du premier semestre 2007.

Offre publique d'échange sur la société Emme

Suite à l'obtention du visa de l'AMF, l'offre publique d'échange sur la société Emme initiée par le groupe Avanquest a débuté le 22 février et se terminera le 29 mars 2007. Il reste donc 8 jours aux titulaires d'actions Emme pour les apporter à l'offre.

Suivant les termes de l'offre d'Avanquest, les actionnaires de Emme ont le choix entre un échange de 10 actions Emme contre 9 actions Avanquest et une soulte de 22,95 € (branche A de l'offre) ou un échange de 10 actions Emme contre 11 actions Avanquest (branche B de l'offre). Cette offre représente une prime par rapport à la moyenne des cours de bourse d'Emme des 10 jours précédant l'annonce de l'opération, variant entre 25 et 33 % (suivant les branches de l'offre).

L'apport de Emme au groupe Avanquest Software est une étape clé du processus initié depuis plusieurs années par Avanquest visant à **créer un leader mondial de l'édition de logiciels**, tant au niveau du portefeuille de logiciels, de la puissance commerciale que de la couverture territoriale.

Cette acquisition très complémentaire de celle de Nova Development aux Etats-Unis en termes de catalogue produits, d'équipes de management et de réseaux de distribution permettra un quasi doublement de taille du groupe Avanquest.

Objectifs de développement du groupe

Le groupe Avanquest Software se positionne déjà **dans le Top 5 des éditeurs de logiciels pour le grand public aux Etats-Unis** depuis le rachat de Nova Development. La combinaison d'Avanquest et Emme permettra au groupe de se situer immédiatement **dans le Top 3 des éditeurs de logiciels en Europe** (hors Microsoft, sources NPD, GFK, Chartrack).

La priorité sera donnée dès conclusion de l'opération Emme à l'intégration des structures avec Nova et Emme et au développement de toutes les synergies possibles :

Les synergies entre les équipes de Recherche et Développement.

L'ouverture du réseau de commercialisation américain d'Avanquest aux produits Emme.

L'ouverture du réseau Grand Public et du réseau « Education » européen de Emme aux produits d'Avanquest et de Nova.

La mise en commun de tous les catalogues logiciels du groupe pour développer la distribution de logiciels via Internet sur une plate-forme commune de téléchargement.

Le développement d'un nouveau canal de vente « Direct to Consumer »

Forte d'un projet industriel renforcé par la consolidation avec deux entreprises américaines et européennes leader sur leur marché, et d'une nouvelle structure de management intégrant Olivier Wright, Directeur Général de Emme, ainsi que les fondateurs de Nova, Roger Bloxberg et Todd Helfstein, Avanquest se donne les moyens d'une nouvelle forte croissance dans les trois années à venir, avec l'objectif de dépasser le plus rapidement possible le cap des 200 Millions d'Euros de Chiffre d'Affaires et une rentabilité opérationnelle moyenne supérieure à 10 %¹.

Avanquest affirme donc plus que jamais son ambition d'être un acteur mondial majeur dans le monde des éditeurs de logiciels grand public. C'est à ce projet ambitieux et porteur de création de valeur que le groupe Avanquest propose aux actionnaires de Emme d'adhérer.

3. INFORMATION PRO FORMA COMBINEE, CONDENSEE PRESENTEE EN NORMES IFRS ET NON AUDITEE D'AVANQUEST SOFTWARE, D'IMR UK LTD, DE FASTTRAK UK LTD, ET DE NOVA DEVELOPMENT CORP.

3.1. Note préliminaire

Définitions :

- "Bilan pro forma" signifie dans ce document bilan pro forma combiné, condensé IFRS et non audité d'Avanquest Software
- "Compte de résultats pro forma" signifie dans ce document compte de résultats pro forma combiné, condensé IFRS et non audité d'Avanquest Software

¹ Avanquest Software précise que cette déclaration est un objectif à trois ans et non une prévision au sens du Règlement (CE) n°809/2004 du 29 avril 2004.

- "Comptes pro forma" signifie dans ce document bilan et compte de résultats pro forma combinés, condensés IFRS et non audités d'Avanquest Software

Les Comptes pro forma qui suivent, sont présentés en milliers d'euros et reflètent l'effet de l'acquisition (l'Acquisition) des sociétés IMR UK Ltd, FastTrak UK Ltd et Nova Development Corp. respectivement le 11 mai 2006, le 1^{er} juin 2006 et le 15 janvier 2007 par Avanquest Software (la Société), en utilisant la méthode de l'acquisition définie par les normes IFRS, sur le bilan et le compte de résultats consolidés d'Avanquest Software et de ses filiales (le Groupe) comme si elles avaient été réalisées le 1^{er} janvier 2006 et pour une période de 9 mois clôturant au 30 septembre 2006, à l'exception du calcul des goodwill qui a été réalisé :

- Pour IMR UK Ltd et FastTrak UK Ltd, à leur date de prise de contrôle respective par Avanquest Software, soit le 11 mai 2006 et le 1^{er} juin 2006 ;
- Pour Nova Development Corp., au 30 septembre 2006.

Des ajustements ont été rendus nécessaires pour l'établissement des Comptes pro forma et reposent sur les informations disponibles et certaines hypothèses jugées raisonnables par Avanquest Software.

Les Comptes pro forma :

- sont présentés uniquement à titre d'illustration et ne constituent pas nécessairement une indication des résultats d'exploitation ni de la situation financière du Groupe issu de l'Acquisition, tels qu'ils auraient été présentés si les opérations d'acquisition avaient été réalisées au premier janvier 2006 ;
- ne constituent pas non plus une indication des résultats d'exploitation futurs ni de la situation financière future du Groupe issu de l'Acquisition ;
- n'intègrent en aucune manière les économies de coûts ou autres synergies pouvant résulter du rapprochement ;
- ne reflètent aucun élément particulier, tel que des coûts d'intégration et restructuration pouvant résulter de l'acquisition. En outre les conséquences financières des synergies ne peuvent actuellement être déterminées et par conséquent ne figurent pas dans les Comptes pro forma ;
- reposent sur des estimations et des hypothèses préliminaires jugées raisonnables par Avanquest Software ;
- n'intègrent pas, pour IMR UK Ltd et Nova Development Corp., d'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels acquis à leur juste valeur. Cette évaluation sera réalisée sur la base d'évaluations et d'études effectuées après la date de réalisation de l'Acquisition. Par conséquent, la détermination du goodwill, sur la base du bilan de Nova Development arrêté au 30 septembre 2006, est provisoire et n'est réalisée qu'afin de préparer un Bilan et un Compte de résultats pro forma dans le cadre de l'opération en cours. Elle est donc susceptible de faire l'objet de modifications ultérieures en fonction du calcul définitif de la juste valeur, après la date de la réalisation de l'Acquisition.

3.2. Bilan pro forma du groupe Avanquest Software au 30 septembre 2006

BILAN PRO FORMA AU 30.09.06	Avanquest Chiffres consolidés publiés	IMR & FastTrak	Nova Develop.	Ajuste- ments pro forma	Actif pro forma
ACTIF En milliers d'Euros	30.09.06	30.09.06	30.09.06	30.09.06	30.09.06
Goodwill	34 662	0	0	34 884	69 546
Immobilisations incorporelles	5 613	0	471	0	6 084
Immobilisations corporelles	1 760	0	639	0	2 399
Actif Financier	689	0	0	0	689
Impôts différés	1 140	0	46	553	1 739
ACTIF NON COURANT	43 864	0	1 156	35 437	80 457
Immobilisations financières à - d'un an	100	0	0	0	100
Stocks et en cours	4 437	0	4 967	0	9 404
Clients et comptes rattachés	19 164	0	5 534	-676	24 022
Autres créances et comptes de régularisation	6 365	0	821	0	7 186
Trésorerie	8 218	0	161	0	8 379
ACTIF COURANT	38 284	0	11 483	-676	49 091
TOTAL ACTIF	82 148	0	12 639	34 761	129 548

BILAN PRO FORMA AU 30.09.06	Avanquest Chiffres consolidés publiés 30.09.06	IMR & FastTrak 30.09.06	Nova Develop. 30.09.06	Ajuste- ments pro forma 30.09.06	Passif pro forma 30.09.06
PASSIF En milliers d'Euros					
Capital social	6 797	0	1	745	7 543
Primes d'émission, de fusion, d'apport	27 558	0	0	12 687	40 245
Réserves consolidées	20 046	-179	4 957	-5 944	18 880
Résultat net part du groupe	1 015	179	541	-682	1 053
CAPITAUX PROPRES	55 416	0	5 499	6 806	67 721
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	24	0	0	0	24
Dettes financières à plus d'un an	10	0	0	18 160	18 170
Autres passifs non courants	1 767	0	0	9 599	11 366
TOTAL PASSIF NON COURANT	1 777	0	0	27 759	29 536
Dettes financières à moins d'un an	219	0	4 055	0	4 274
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 598	0	2 672	196	12 465
Autres dettes et comptes de régularisation	15 114	0	413	0	15 527
PASSIF COURANT	24 931	0	7 140	196	32 267
TOTAL PASSIF	82 148	0	12 639	34 761	129 548

3.3. Compte de résultats pro forma du groupe Avanquest Software au 30 septembre 2006

COMPTE DE RESULTATS PRO FORMA AU 30.09.06	Avanquest Chiffres consolidés publiés	IMR & FastTrak	Nova Develop.	Ajuste- ments pro forma	Compte de Résultats pro forma
En milliers d'Euros	30.09.06	30.09.06	30.09.06	30.09.06	30.09.06
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	51 690	1 487	19 908	-1 425	71 661
Matières premières et achats de marchandises	12 759	419	7 217	0	20 395
Autres achats et charges externes	14 542	257	4 916	-1 655	18 060
Impôts, taxes et versements assimilés	485	0	1	0	487
Charges de personnel	15 528	516	3 372	0	19 416
Dotations aux amortissements et provisions	1 487	17	546	0	2 050
Autres charges et produits d'exploitation	5 189	100	2 857	25	8 171
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 699	178	999	205	3 081
Coût de l'endettement financier net	-221	-5	-137	-1195	-1558
Autres produits et charges financiers	9	6	-1	0	15
RESULTAT FINANCIER	-212	1	-137	-1 195	-1 544
RESULTAT COURANT	1 487	179	862	-990	1 537
Impôts nets	473	0	320	-308	485
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE	1 015	179	541	-546	1 053
Part revenant aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-
RESULTAT NET PART DU GROUPE	1 015	179	541	-546	1 053

3.4. Bilan et compte de résultats pro forma du Groupe Avanquest Software au 30 septembre 2006 - Détail des ajustements

ACTIF PRO FORMA AU 30.09.06 (En milliers d'Euros)	Ajustements pro forma totaux	Prix d'Acquisition	Frais d'Acquisition	Ajustement des Capitaux Propres	Ajustement Charges Financières	Ajustements d'homogénéisation et d'harmonisation	Ajustement de la Charge d'Impôt
Goodwill	34 884	Note 4.2.1 39 997	Note 4.2.1 395	Note 4.2.2 -5 508	Note 4.2.3	Note 4.2.4	Note 4.2.5
Immobilisations incorporelles	0						
Immobilisations corporelles	0						
Actif Financier	0						
Impôts différés	553						553
Autres Actifs à + d'un an	0						
ACTIF NON COURANT	35 437	39 997	395	-5 508	0	0	553
Stocks et en cours	0						
Clients et comptes rattachés	-676					-676	
Autres créances et comptes de régularisation	0						
Trésorerie	0						
ACTIF COURANT	-676	0	0	0	0	-676	0
TOTAL ACTIF	34 761	39 997	395	-5 508	0	-676	553

PASSIF PRO FORMA AU 30.09.06 (En milliers d'Euros)	Ajustements pro forma totaux	Prix d'Acquisition	Frais d'Acquisition	Ajustement des Capitaux Propres	Ajustement Charges Financières	Ajustements d'homogénéisation et d'harmonisation	Ajustement de la Charge d'Impôt
Capital social	745	Note 4.2.1 746	Note 4.2.1	Note 4.2.2 -1	Note 4.2.3	Note 4.2.4	Note 4.2.5
Prime d'émission, de fusion, d'apport	12 687	12 687					
Réserves consolidées	-5 944		0	-5 507		-682	245
Résultat net part du groupe	-682				-1 195	205	444
CAPITAUX PROPRES	6 806	13 433	0	-5 508	-1 195	-477	689
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0						
Dettes financières à plus d'un an	18 160	17 378			782		
Autres passifs non courants	9 599	9 186			413		
TOTAL PASSIF NON COURANT	27 759	17 378	0	0	1 195	0	0
Dettes financières à moins d'un an	0						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	195		395			-199	
Autres dettes et comptes de régularisation							
PASSIF COURANT	195	0	395	0	0	-199	0
TOTAL PASSIF	34 761	39 997	395	-5 508	0	-676	689

COMPTE DE RESULTATS PRO FORMA AU 30.09.06 (En milliers d'Euros)	Ajustements pro forma totaux	Prix d'Acquisi- tion	Frais d'Acquisi- tion	Ajuste- ment des Capitaux Propres	Ajuste- ment Charges Finan- cières	Ajuste- ments d'homogé- -néisation et d'harmoni- sation	Ajuste- ment de la Charge d'Impôt
		Note 4.2.1	Note 4.2.1	Note 4.2.2	Note 4.2.3	Note 4.2.4	Note 4.2.5
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	-1 425					-1 425	
Matières premières et achat de marchandises	0						
Autres achats et charges externes	-1 655					-1 655	
Impôts, taxes et versements assimilés	0						
Charges de personnel	0						
Dotations aux amortissements et provisions	0						
Autres charges et produits d'exploitation	25					25	
RESULTAT D'EXPLOITATION	205	0	0	0	0	205	0
Coût de l'endettement financier net	-1195				-1 195		
Autres produits et charges financiers	0						
RESULTAT FINANCIER	-1 195	0	0	0	-1 195	0	0
RESULTAT COURANT	-990	0	0	0	-1 195	205	0
Impôts nets	-444						-444
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-546	0	0	0	-1 195	205	444
Part revenant aux intérêts minoritaires	-						
RESULTAT NET PART DU GROUPE	-546	0	0	0	-1 195	205	444

3.5. Note accompagnant le bilan et le compte de résultat pro forma du groupe Avanquest Software au 30 septembre 2006

NOTE 4.1 – DESCRIPTION DES OPERATIONS ET BASES DE LA PRESENTATION

DESCRIPTION DES OPÉRATIONS

La description de l'Acquisition de Nova Development Corp. par Avanquest Software fait l'objet de la présente note d'opération.

BASES DE LA PRÉSENTATION

Les ajustements pro forma relatifs au Compte de résultats pro forma sont calculés en supposant que les acquisitions des sociétés IMR UK Ltd, FastTrak UK Ltd et Nova Development Corp. ont été réalisées au 1^{er} janvier 2006 et pour la période de 9 mois close au 30 septembre 2006, à l'exception du calcul des goodwill qui a été réalisé :

- Pour IMR UK Ltd et FastTrak UK Ltd, à leur date de prise de contrôle respective par Avanquest Software, soit le 11 mai 2006 et le 1^{er} juin 2006 ;
- Pour Nova Development Corp., au 30 septembre 2006.

Tous les ajustements pro forma sont directement imputables aux acquisitions. En ce qui concerne les ajustements pro forma relatifs au Compte de résultats pro forma, seuls les ajustements ayant pour résultat des effets récurrents sur les états financiers du Groupe issu de l'Opération, sont pris en compte. Par exemple, les Comptes pro forma ne reflètent aucun coût de restructuration qui serait éventuellement engagé en liaison avec l'Acquisition.

Seuls les ajustements justifiés par des faits et qui peuvent être estimés de manière fiable sont pris en compte. Par exemple, le Bilan et le Compte de résultats pro forma ne reflètent aucune économie de coûts potentiellement réalisable par la suppression de certaines dépenses et par des synergies à

créer. Le Bilan et le Compte de résultats pro forma ne reflètent aucun élément particulier tel que des coûts d'intégration et de restructuration susceptibles de résulter de l'acquisition.

Les comptes de Nova Development Corp. ont fait l'objet de reclassements pour passer d'une présentation d'un compte de résultats par destination à un compte de résultats par nature, conformément à la présentation retenue par Avanquest Software dans ses comptes consolidés. Notamment, les remises, rabais, ristournes ont été reclassés en réduction du chiffre d'affaires et déduits des coûts.

Avanquest Software et Nova Development s'attendent à ce qu'il y ait d'autres reclassements à effectuer afin d'homogénéiser la présentation des états financiers de Nova Development avec les états financiers d'Avanquest Software. Avanquest Software et Nova Development ont prévu de revoir les reclassements nécessaires afin d'homogénéiser et harmoniser la présentation des états financiers de Nova Development avec celle des états financiers d'Avanquest Software. De tels reclassements sont complexes et devraient prendre plusieurs mois.

Depuis la date effective de prise de contrôle de Nova Development par Avanquest Software, les opérations effectuées entre Avanquest Software et Nova Development sont considérées comme des opérations internes. Les opérations effectuées sur la période de 9 mois close au 30 septembre 2006 ont été éliminées dans les Comptes pro forma.

Dans le cas où une estimation ou une hypothèse prise en compte afin de déterminer un ajustement pro forma peut avoir un impact important sur les Comptes pro forma, une analyse de sensibilité est présentée. C'est le cas, par exemple, pour le cours de l'action Avanquest Software utilisé dans la détermination de la juste valeur du prix d'acquisition selon les normes IFRS et dans l'estimation du goodwill avant affectation du coût d'acquisition aux actifs, passifs et passifs éventuels susceptibles d'être évalués à leur juste valeur.

ANALYSE DE SENSIBILITE

La juste valeur des actions à émettre en rémunération de l'acquisition des titres de Nova Development doit être déterminée, en application du paragraphe 24 de la norme IFRS 3, par référence au cours de bourse à la date d'échange des actions Avanquest Software, soit à la date de l'assemblée générale extraordinaire à convoquer. Le prix de 18,00 € des actions Avanquest Software servant de base à la valeur estimée des actions Avanquest Software à émettre lors de l'Opération est fondé sur le cours moyen à la clôture des actions Avanquest Software pour la période débutant le jour de l'annonce de l'acquisition de Nova, soit le 17 janvier 2007, et se terminant le 29 janvier 2007.

Pour chaque augmentation ou baisse de 1,00 € du cours de l'action Avanquest Software, la valeur des actions Avanquest Software à émettre dans le cadre de l'acquisition de Nova Development, calculée conformément aux conditions de l'Opération, et donc du goodwill, augmentera ou baissera d'environ 746 K€.

BILANS ET COMPTES DE RESULTATS ET CONVERSION DE MONNAIE

Le bilan et le compte de résultats non audités d'Avanquest Software pour la période close au 30 septembre 2006 sont présentés en milliers d'Euros et sont extraits des comptes consolidés non audités au 30 septembre 2006 ayant fait l'objet d'une communication financière le 31 octobre 2006.

Les comptes non audités de Nova Development Corp. pour la période de 9 mois s'achevant au 30 septembre 2006 sont établis en milliers de dollars américains et sont extraits des comptes de Nova Development Corp. au 31 octobre 2006 :

- Pour l'établissement du Compte de résultats pro forma au 30 septembre 2006, il a été retranché, au compte de résultats de Nova Development Corp. établi pour la période de 10 mois close au 31 octobre 2006, un dixième de tous les postes du compte de résultats. En effet, Avanquest Software a estimé que l'impact d'un tel retraitement préservait l'image fidèle de l'activité de Nova Development Corp. sur la période de 9 mois close au 30 septembre 2006.
- Pour l'établissement du Bilan pro forma établi au 30 septembre 2006, il a été pris en compte le bilan non audité de Nova Development Corp. sur la période de 10 mois close au 31 octobre 2006. En effet, Avanquest Software a estimé que les flux entre le 30 septembre et le 31 octobre 2006 ne remettent pas en cause l'image fidèle du bilan de Nova Development Corp. au 30 septembre 2006.

Toutes les données relatives au bilan pro forma de Nova Development Corp. au 30 septembre 2006 et aux ajustements pro forma du bilan au 30 septembre 2006 sont converties au taux de change du 30 septembre 2006 de 1€=1.26599 USD.

Toutes les données relatives au compte de résultats de Nova Development pour la période de 9 mois s'achevant le 30 septembre 2006 et aux ajustements pro forma du compte de résultats pour la même période sont converties en euros au taux moyen euro/dollar pour la période 9 mois s'achevant le 30 septembre 2006 de 1€=1.24893USD.

Avanquest Software a acquis le 11 mai 2006 la société IMR UK Ltd. Le bilan consolidé d'Avanquest Software au 30 septembre 2006 intègre donc déjà le bilan d'IMR UK Ltd, et le compte de résultats d'Avanquest Software au 30 septembre 2006 intègre le compte de résultats de la société IMR UK Ltd du 11 mai 2006 au 30 septembre 2006. Dans le Compte de résultats pro forma au 30 septembre 2006, l'activité de la société IMR UK Ltd du 1^{er} janvier 2006 au 10 mai 2006 a été intégrée.

Avanquest Software a acquis le 1^{er} juin 2006 la société FastTrak UK Ltd. Le bilan consolidé d'Avanquest Software au 30 septembre 2006 intègre donc déjà le bilan de FastTrak UK Ltd, et le compte de résultats d'Avanquest Software au 30 septembre 2006 intègre le compte de résultats de la société IMR UK Ltd du 1^{er} juin 2006 au 30 septembre 2006. Dans le Compte de résultats pro forma au 30 septembre 2006, l'activité de la société FastTrak UK Ltd du 1^{er} janvier 2006 au 30 mai 2006 a été intégrée.

Toutes les données relatives au compte de résultats de IMR et FastTrak pour la période de 9 mois s'achevant le 30 septembre 2006 et aux ajustements pro forma du Compte de résultats pro forma pour la même période sont converties en euros au taux moyen euro/livres sterling pour la période 9 mois s'achevant le 30 Septembre 2006 de 1€=0,68532£.

NOTE 4.2 - AJUSTEMENTS PRO FORMA

Note 4.2.1 Détermination et affectation du coût d'acquisition

Les développements ci-après constituent une estimation préliminaire du coût d'acquisition, et de son affectation, de Nova Development en normes IFRS. En effet, cette estimation a été réalisée sur la base des comptes intermédiaires pro forma consolidés non audités de Nova Development au 30 septembre 2006. L'estimation définitive du coût d'acquisition sera réalisée sur la base de comptes consolidés de Nova Development à la date de prise de contrôle. La date de prise de contrôle de Nova Development par Avanquest Software correspond à la date du *closing* du "Share Purchase Agreement"(SPA - Contrat d'acquisition de titres) - date à laquelle toutes les conditions suspensives ont été levées, soit le 24 janvier 2007.

Détermination du coût d'acquisition estimé

	En K USD		En KEuros	
	Contractuel	IFRS Estimé	Contractuel	IFRS Estimé
Paiement en numéraire à la date du <i>closing</i>	22.000	22.000	17.378	17.378
Paiement en numéraire 12 mois après le <i>closing</i>	6.500	6.132	5.134	4.844
Paiement en numéraire 18 mois après le <i>closing</i>	6.000	5.498	4.739	4.342
Sous-total Paiement en numéraire	34.500	33.630	27.251	26.564
Nombre d'actions Avanquest Software à émettre : 746.268				
Cours de l'action Avanquest Software à émettre retenu	\$ 18.09	\$ 22,79	€ 14.31	€ 18,00
Juste valeur des actions Avanquest Software à émettre	13.500	17.006	10.679	13.433
Montant des frais d'acquisition estimés liés à l'acquisition	500	500	395	395
Coût d'acquisition estimé	48.500	51.136	38.325	40.392

La juste valeur des actions à émettre en rémunération de l'acquisition des titres de Nova Development doit être déterminée, en application du paragraphe 24 de la norme IFRS 3, par référence au cours de bourse à la date d'échange des actions Avanquest Software, soit à la date de l'assemblée générale extraordinaire à convoquer, comme le stipule le SPA. Le prix estimé de 18,00 € des actions

Avanquest Software servant de base à la valeur estimée des actions Avanquest Software à émettre (746.268) est fondé sur le cours moyen à la clôture des actions Avanquest Software pour la période débutant le jour de l'annonce de l'acquisition de Nova Development Corp., soit le 17 janvier 2007, et se terminant le 29 janvier 2007.

Le SPA prévoit le paiement en numéraire de 34,5 millions de dollars en trois tranches :

- 22 millions de dollars américains ont été versés à la date du *closing* du SPA, soit le 24 janvier 2007, et ont été financés par emprunts bancaires,
- 6,5 millions de dollars américains seront versés 12 mois après le *closing*, et
- 6,0 millions de dollars américains seront versés 18 mois après le *closing*.

La norme IFRS 3 relative aux regroupements d'entreprise prévoit qu'en cas de différé de paiement, les sommes à verser doivent être actualisées. Ainsi, les paiements différés ont été actualisés en utilisant un taux d'actualisation de 6,00%, qui représente le taux d'intérêt moyen attendu par Avanquest Software sur ses lignes de crédit en dollars américains.

Pour les besoins des Comptes pro forma, il a été considéré que le versement de 22 millions de dollars (soit 17.238 K€) a été versé au 1^{er} janvier 2006. Ce versement a été financé par emprunt bancaire et a donc été classé dans le Bilan pro forma en Dettes financières à plus d'un an. Les paiements différés de 6,5 et 6,0 millions de dollars (soit 4.834 K€ et 4.342 K€ respectivement) ont été classés dans le Bilan pro forma en Autres passifs non courants.

Frais directs d'acquisition estimés

Les frais directs d'acquisition estimés d'Avanquest Software liés à l'acquisition s'élèvent à 500 milliers de Dollars Américains (395 K€). Ce montant est avant effet d'impôt.

Affectation du coût d'acquisition

	En KUSD	En KEuros
Valeur comptable des actifs nets acquis au 30 septembre 2006	6.904	5.508
Affectation du prix d'acquisition : Non effectuée à date	-	-
Prix d'acquisition estimé	51.136	40.392
Goodwill estimé (avant affectation du coût d'acquisition)	44.232	34.884

Selon le référentiel IFRS, les *goodwill* ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins annuellement.

Aucune affectation du coût d'acquisition n'a pu être effectuée à ce stade. Ce type d'affectation est un exercice complexe et nécessitera de nombreuses études et expertises qui devraient durer plusieurs mois. On notera qu'une affectation du coût d'acquisition consiste à évaluer à la juste valeur les actifs, passifs et passifs éventuels de Nova Development Corp. à la date de prise de contrôle, soit au 24 janvier 2007. En particulier et de manière non limitative, il conviendra d'évaluer la juste valeur des éventuelles technologies acquises, des relations avec la clientèle et des projets de recherche et développement en cours. Une évaluation des actifs et passifs d'impôts différés devra également être effectuée à la date de prise de contrôle.

Concernant les stocks, une partie du coût d'acquisition devra être allouée à la juste valeur des produits finis. Le montant sera égal au prix de vente diminué de la somme (i) des coûts de sortie et (ii) d'une marge raisonnable pour l'effort de vente de l'acquéreur sur la base des marges constatées pour des produits finis similaires. Pour les matières premières, l'acquéreur doit utiliser les coûts de remplacement actuels.

On notera que l'application de la norme IFRS 3 - Business Combination, qui requiert une affectation du coût d'acquisition aux actifs, passifs et passifs éventuels acquis, peut avoir pour conséquence de modifier sensiblement la performance future du nouveau groupe constitué, notamment par le biais d'une réévaluation de la valeur des stocks de produits finis, d'un éventuel amortissement d'actifs incorporels identifiés et de l'évaluation des impôts différés.

Note 4.2.2 Ajustements des capitaux propres part du Groupe

L'ajustement des capitaux propres à hauteur de (5.508) milliers d'euros correspond à :

- L'élimination des capitaux propres de Nova Development Corp. au 30 septembre 2006, y compris un écart de conversion de 9 K€
- L'élimination du résultat net pro forma non audité de Nova Development Corp. pour la période de 9 mois close le 30 septembre 2006

Note 4.2.3 Ajustements liés aux charges financières

L'effet de la désactualisation des dettes financières générées par l'acquisition décrites ci-dessus constitue une charge financière dans le Compte de résultats pro forma de 413 K€ et a été présenté en Autres passifs non courants.

Un ajustement a été déterminé pour comptabiliser la charge d'intérêts relative au paiement de 22 millions de dollars américains. Cette charge a été calculée en utilisant un taux d'intérêt de 6,00%, correspondant au taux d'intérêt moyen attendu par Avanquest Software sur ses lignes de crédit en dollars américains. Cet ajustement a été positionné sur la ligne Dettes financières à plus d'un an dans le Bilan pro forma

Note 4.2.4 Ajustements d'homogénéisation relatifs à l'évaluation et la reconnaissance du chiffre d'affaires

L'ajustement du chiffre d'affaires est principalement lié à

- la prise en compte des divergences de présentation du compte de résultats de Nova Development. En effet, Nova Development présente en charges d'exploitation les remises réalisées sur le chiffre d'affaires alors qu'Avanquest Software présente les remises en réduction du chiffre d'affaires, conformément aux normes IFRS ;
- la prise en compte des changements de modalités de facturation intervenues dans les comptes de Nova Development au cours de la période de 9 mois du 1^{er} janvier au 30 septembre 2006 ;
- l'élimination d'opérations existantes entre Avanquest Software et Nova Development Corp., considérées comme des opérations intra-groupe pour les besoins des Comptes pro forma au 30 septembre 2006 ;
- la prise en compte d'informations subséquentes à la date d'établissement des comptes non audités ayant servi de base à l'établissement des Comptes pro forma afin d'affiner les estimations prises par Avanquest Software et Nova Development.

Note 4.2.5 Ajustements d'homogénéisation et d'harmonisation relatifs à la charge d'impôt

L'ajustement de la charge d'impôt correspond :

- à l'impôt relatif aux autres retraitements d'homogénéisation et d'harmonisation,
- à l'impôt relatif à l'ajustement sur charges financières (hors effet de la désactualisation)
- à l'impôt relatif à la déductibilité des frais d'acquisition.

Le taux d'impôt retenu pour l'ensemble de ces ajustements a été estimé sur la base des informations disponibles à ce jour et s'élève à 33% pour les impacts attendus en France et à 36% pour les impacts attendus aux Etats-Unis.

3.6. Rapport des commissaires aux comptes sur les informations pro forma

Monsieur le Président-Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les informations pro forma de la société Avanquest Software relatives à la période de neuf mois du 1er janvier au 30 septembre 2006, incluant les comptes non audités des sociétés IMR UK Ltd, FastTrak UK Ltd et Nova Development Inc., préparées à l'occasion de l'offre publique d'échange envisagée par votre société sur les titres de la société Emme S.A.

Ces informations pro forma ont été préparées aux seules fins d'illustrer l'effet que les acquisitions des sociétés IMR UK Ltd, FastTrak UK Ltd et Nova Development Inc. par votre société, respectivement en date du 11 mai 2006, 1er juin 2006 et 15 janvier 2007 auraient pu avoir sur le bilan et le compte de résultat consolidés non audités de votre société pour la période de neuf mois du 1er janvier au 30 septembre 2006, si les acquisitions avaient pris effet au 1er janvier 2006. De par leur nature même, elles décrivent une situation hypothétique et ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient pu être constatées si les acquisitions étaient survenues à une date antérieure à celle de sa survenance réelle.

Ces informations pro forma ont été établies sous votre responsabilité en application des dispositions du règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations CESR relatives aux informations pro forma, à partir des comptes consolidés intermédiaires non audités de votre société pour la période de neuf mois du 1er janvier au 30 septembre 2006, des comptes intermédiaires non audités de IMR UK Ltd pour la période de neuf mois du 1er janvier au 30 septembre 2006, des comptes intermédiaires non audités de FastTrak UK Ltd pour la période de neuf mois du 1er janvier au 30 septembre 2006 et des comptes intermédiaires non audités de la société Nova Development Inc. pour la période de dix mois du 1er janvier au 31 octobre 2006.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe II point 7 du règlement (CE) N° 809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement des informations pro forma.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Ces travaux qui ne comportent pas d'examen des informations financières sous-jacentes à l'établissement des informations pro forma ont consisté principalement à vérifier que les bases à partir desquelles ces informations pro forma ont été établies concordent avec les documents sources tels que décrits dans les notes annexes aux comptes pro forma, à examiner les éléments probants justifiant les retraitements pro forma et à nous entretenir avec la direction de votre société pour collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires.

A notre avis :

- les informations pro forma ont été adéquatement établies sur la base indiquée,
- cette base est conforme aux méthodes comptables de l'émetteur.

Ce rapport est émis dans le cadre de l'offre publique d'échange et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Paris et Paris-La Défense, le 5 février 2007

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC

ERNST & YOUNG Audit

Gérard Leplé

Pierre Laot

Any Antola

3.7. Précisions relatives aux informations pro forma figurant dans la présente note d'opération

1.- La note "4.1.Description des opérations et bases de la préparation" indique :

"Les comptes de Nova Development Corp. ont fait l'objet de reclassements pour passer d'une présentation d'un compte de résultats par destination à un compte de résultats par nature, conformément à la présentation retenue par Avanquest Software dans ses comptes consolidés. Notamment, les remises, rabais, ristournes ont été reclassés en réduction du chiffre d'affaires et déduits des coûts.

Avanquest Software et Nova Development s'attendent à ce qu'il y ait d'autres reclassements à effectuer afin d'homogénéiser la présentation des états financiers de Nova Development avec les états financiers d'Avanquest Software. Avanquest Software et Nova Development ont prévu de revoir les reclassements nécessaires afin d'homogénéiser et harmoniser la présentation des états financiers de Nova Development avec celle des états financiers d'Avanquest Software. De tels reclassements sont complexes et devraient prendre plusieurs mois."

- L'émetteur précise :

« Mis à part les reclassements effectués, il n'a pas été réalisé de retraitements pour convertir les comptes de Nova des normes US Gaap en normes IFRS. Seule une analyse approfondie des comptes de Nova Development à la date de prise de contrôle pourrait aboutir à avoir la certitude de l'exhaustivité des reclassements et retraitements. Il n'est cependant pas attendu de retraitements majeurs. Les principaux postes qui pourraient être impactés sont notamment le chiffre d'affaires, les stocks et les actifs incorporels. »

2 - La note "4.2.4. Ajustements d'homogénéisation relatifs à l'évaluation et la reconnaissance du chiffre d'affaires" indique :

L'ajustement du chiffre d'affaires est principalement lié à :

- *la prise en compte des divergences de présentation du compte de résultats de Nova Development. En effet, Nova Development présente en charges d'exploitation les remises réalisées sur le chiffre d'affaires alors qu'Avanquest Software présente les remises en réduction du chiffre d'affaires, conformément aux normes IFRS ;*
- *la prise en compte des changements de modalités de facturation intervenues dans les comptes de Nova Development au cours de la période de 9 mois du 1er janvier au 30 septembre 2006 ;*
- *l'élimination d'opérations existantes entre Avanquest Software et Nova Development Corp., considérées comme des opérations intra-groupe pour les besoins des Comptes pro forma au 30 septembre 2006 ; la prise en compte d'informations subséquentes à la date d'établissement des comptes non audités ayant servi de base à l'établissement des Comptes pro forma afin d'affiner les estimations prises par Avanquest Software et Nova Development".*

L'émetteur précise :

"Le changement des modalités de facturation intervenu durant l'exercice 2006 a donné lieu à un ajustement dans les informations pro-forma en raison de son caractère non récurrent. Le dernier alinéa ci-dessus concerne par exemple le montant des royalties à recevoir.

Le chiffre d'affaires et la marge d'exploitation estimés de Nova au 31 décembre 2006 (respectivement 24,6 millions d'euros et 10,5%) ont bien fait l'objet des mêmes retraitements comptables que le chiffre d'affaires et la marge d'exploitation 9 mois pro forma au 30 septembre 2006 de Nova apparaissant dans les comptes pro forma annexés à la note d'information. »

3 – L'émetteur précise qu'il n'existe aucun engagement au titre de complément de prix.

4. PRESENTATION DE NOVA DEVELOPMENT CORP.

4.1. Renseignements généraux

4.1.1. Dénomination, siège social et principal siège administratif si celui-ci est différent du siège social

4.1.1.1. Dénomination

Nova Development Corp

4.1.1.2. Siège social

Nova Development Corporation

23801 Calabasas Road, Suite 2005

Calabasas, CA 91302-1547

USA

4.1.2. Date de constitution et durée de la société

La société a été constituée le 27 mai 1986 pour une durée indéterminée.

4.1.3. Législation relative à Nova Development et forme juridique

Nova Development est soumise au « Corporation Code », code californien des sociétés. La forme juridique de la société est une S Corporation, société de personnes, fiscalement transparente. Suite à l'acquisition par Avanquest, le statut de la société Nova a été changé pour une « C » corporation.

4.1.4. Objet social résumé

L'objet social de la société est de s'engager dans tous types d'actes ou activités licites tels qu'une société soumise à la loi générale californienne sur les sociétés autres que celles ayant des activités bancaires, les trusts, ou la pratique d'une profession permise par le code des sociétés californien.

4.1.5. Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés - Code APE

Non applicable

4.1.6. Direction

Nova Development est dirigée par Roger Bloxberg et Todd Helfstein respectivement « Chief Executive Officer » et « President ». Tous deux sont également les seuls administrateurs de la société.

4.1.7. Commissaires aux comptes

Néant

4.1.8. Conventions particulières

Non applicable

4.1.9. Lieux où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société

Nova Development Corporation

23801 Calabasas Road, Suite 2005

Calabasas, CA 91302-1547

USA

4.2. Renseignements de caractère général concernant le capital

4.2.1. Montant du capital souscrit, nombre et catégories d'instruments financiers qui le constituent avec mention de leurs principales caractéristiques.

Le capital social de Nova Development Corp. est composé de 1.400 actions détenues à égalité par Messieurs Bloxberg et Helfstein depuis la création de la société. Le capital social autorisé est de 100.000 actions.

4.2.2. Caractéristiques des instruments financiers donnant accès au capital

Non applicable

4.2.3. Répartition du capital et des droits de vote

	Capital	Droit de votes
Roger Bloxberg	50%	50%
Todd Helfstein	50%	50%

4.3. Renseignements relatifs à l'activité de l'émetteur

4.3.1. Description des principales activités de la société absorbée et de son groupe avec mention des principales catégories de produits et/ou de services rendus

Nova Development, comme Avanquest Software, est à la fois éditeur et développeur de logiciels avec environ la moitié de son chiffre d'affaires réalisée sur des produits développés par l'entreprise.

Nova Development comme Avanquest Software, est l'un des premiers éditeurs américains dans le domaine des logiciels de productivité destinés à l'usage personnel et aux petites et moyennes entreprises. Nova Development édite sous sa marque plus de 70 logiciels et couvre, pour PC et Mac, des domaines comme la gestion des photos numériques, la fourniture de Clip Arts, la productivité pour petites et moyennes entreprises et les logiciels utilitaires.

La taille combinée de Nova Development et Avanquest Software doit permettre à l'entité américaine du groupe de figurer dans les tous premiers éditeurs de logiciels aux Etats-Unis (hors Microsoft) et d'être numéro un dans au moins une dizaine de catégories.

La combinaison des réseaux de commercialisation d'Avanquest et Nova permettra une couverture beaucoup plus large du marché américain et offrira aux deux entreprises un débouché beaucoup plus vaste pour les produits qu'elles développent ou éditent.

Les comptes 2004 et 2005 de Nova ont fait l'objet d'une revue limitée par un cabinet d'expertise comptable américain qui a conclu à une absence de modification nécessaire des comptes établis. Les comptes au 31 octobre 2006 ont, quant à eux, fait l'objet d'un audit d'acquisition (revue fiscale, comptable et juridique) par les conseils d'Avanquest dans le cadre de cette opération d'acquisition.

Nova a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires d'environ 32 millions de dollars (24.6 millions d'euros - chiffre non audité).

Le niveau de rentabilité de l'entreprise dégage une marge d'exploitation moyenne, sur les trois dernières années, de 10,5%. Nova a enregistré une croissance continue de son chiffre d'affaires et de ses profits au cours des dix dernières années et devrait connaître en 2007 une nouvelle croissance supérieure à 10% de son chiffre d'affaires, de son résultat opérationnel et de son résultat net.

4.3.2. Montant net du chiffre d'affaires réalisé au cours des trois derniers exercices par branches d'activité et marchés géographiques (sous forme consolidée, s'il y a lieu).

Au cours de chacun des trois derniers exercices, le chiffre d'affaires de Nova Development (soit 25,0M\$ en 2003, 34,1M\$ en 2004 et 40,5M\$ en 2005) a été réalisé à plus de 95% aux Etats-Unis et pour plus de 85% sur le marché « retail ». Les ventes directes ont représenté moins de 15%.

4.3.3. Évolution des effectifs de la société absorbée et de son groupe au cours des 3 derniers exercices

Non applicable

4.3.4. Données caractéristiques sur l'activité des sociétés filiales ou sous-filiales dont l'importance est significative au niveau des actifs ou des résultats de la société absorbée ou de son groupe. L'importance des filiales ou sous-filiales est notamment établie si la valeur d'inventaire de ces participations représente 10 % des capitaux propres ou contribue pour au moins 10 % au résultat net de la société absorbée (ou du groupe)

Non applicable

4.3.5. Indication de tout litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière de la société absorbée ou de son groupe

Néant

4.4. Renseignements financiers

4.4.1. Comptes consolidés résumés de Nova sur 2 ans et rapports des commissaires aux comptes

4.4.1.1. Bilan consolidé

BILAN CONSOLIDE ACTIF En dollars américains	Notes	31/12/05	31/12/04
Trésorerie		339 398	97 080
		7 309 910	7 157 246
Créances clients nettes			
Stocks	3	4 550 297	4 405 183
Charges constatées d'avances et autres créances		598 569	410 473
Avances sur royalties		664 902	-
TOTAL ACTIF COURANT		13 463 076	12 069 982
Frais de développement immobilisés	2	457 416	284 113
Autres immobilisations incorporelles nettes	9	240 716	688 889
Immobilisations corporelles	4	818 094	842 771
Actifs financiers		85 122	81 699
TOTAL ACTIF		15 064 424	13 967 454

BILAN CONSOLIDE PASSIF En dollars américains	Notes	31/12/05	31/12/04
Dettes financières à court terme	5	1 141 584	2 882 292
Dettes fournisseurs		3 016 580	3 028 327
Découverts bancaires		658 320	850 841
Charges à payer		2 080 817	2 356 616
Part courante des dettes long-terme	6	-	109 445
Autres dettes à moins d'un an	7	66 344	57 012
TOTAL PASSIF COURANT		6 963 645	9 284 533
Dettes à plus d'un an	7	98 663	152 033
TOTAL DETTES		7 062 308	9 436 566
Capital social		1 400	1 400
Réserves		8 000 716	4 529 488
TOTAL CAPITAUX PROPRES		8 002 116	4 530 888
TOTAL PASSIF		15 064 424	13 967 454

4.4.1.2. Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	Notes	2005	2004
En dollars américains			
CHIFFRE D'AFFAIRES		40 538 625	34 058 531
Coûts des produits vendus		15 712 383	13 623 682
MARGE BRUTE		24 826 242	20 434 849
Frais de Recherche & Développement		2 913 757	2 443 654
Frais commerciaux et marketing		10 853 162	10 576 558
Frais généraux et administratifs		4 767 960	4 471 453
RESULTAT COURANT		6 291 363	2 943 184
Autres produits et charges	10	(178 462)	(670 655)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		6 112 901	2 272 529
Provision pour impôts		64 311	70 267
RESULTAT NET		6 048 590	2 202 262
Ecart de change		(51 362)	77 731
RESULTAT NET INTEGRE AUX CAPITAUX PROPRES		5 997 228	2 279 993

4.4.1.3. Capitaux propres consolidés

En dollars américains	Capital		Réserves consolidées	Ecart de change	Total capitaux propres
	Actions	Montant			
Situation à la clôture du 31/12/2003	1 400	1 400	2 776 283	95 612	2 873 295
Versement de dividendes	-	-	(622 400)	-	(622 400)
Résultat net	-	-	2 202 262	-	2 202 262
Variation des écarts de conversion	-	-	-	77 731	77 731
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 31/12/2004	1 400	1 400	4 356 145	173 343	4 530 888
Versement de dividendes	-	-	(2 526 000)	-	(2 526 000)
Résultat net	-	-	6 048 590	-	6 048 590
Variation des écarts de conversion	-	-	-	(51 362)	(51 362)
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 31/12/2005	1 400	1 400	7 878 735	121 981	8 002 116

4.4.1.4. Flux de trésorerie consolidés

En dollars américains	Exercice 2005	Exercice 2004
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
<i>RESULTAT NET</i>	6 048 590	2 202 262
<i>ELIMINATION DES ELEMENTS SANS INCIDENCE SUR LA TRESORERIE OU NON LIES A L'EXPLOITATION</i>		
Dotations aux Amortissements	280 081	161 548
Amortissement des frais de développement immobilisés	327 519	214 695
Amortissement des immobilisations incorporelles	152 031	111 111
Gain sur cessions d'immobilisations	-	-1 419
Provision pour clients douteux, retours sur ventes et allocations	-181 768	860 450
Variation des immobilisations et des dettes d'exploitation		
Créances clients	325 246	-3 808 598
Stocks	-145 114	-1 422 197
Charges constatées d'avance et autres immobilisations courantes	-188 096	63 490
Avances sur royalties	-664 902	-
Dettes fournisseurs	-11 747	-1 095
Charges à payer	-275 799	1 706 486
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	5 666 041	87 183
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissement sur frais de développement immobilisés	-500 822	-285 499
Décaissement sur acquisitions immobilier et équipement	-255 404	-464 138
Encaissement sur cessions d'immobilisations	-	1 419
Dépôts et autres immobilisations	-3 423	-6 062
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'INVESTISSEMENT	-759 649	-754 280
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Variation des découverts bancaires	-192 521	850 841
Encaissements (décaissements) nets provenant de la ligne de crédit	-1 340 708	155 149
Remboursement des dettes long-terme	-109 445	-256 222
Remboursement des leasing	-44 038	-24 829
Remboursement des emprunts	-400 000	-100 000
Versement dividendes	-2 526 000	-622 400
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DU FINANCEMENT	-4 612 712	2 539
Variation de taux de change sur la trésorerie	-51 362	77 731
VARIATION DE TRESORERIE		
	242 318	-586 827
TRESORERIE A L'OUVERTURE	97 080	683 907
TRESORERIE A LA CLOTURE	339 398	97 080
Information complémentaire sur les flux de trésorerie		
Trésorerie décaissée pour :		
Intérêts	161 452	103 539
Impôts sur le revenu	64 311	21 103

4.4.1.5. Rapport des commissaires aux comptes

Ces comptes ont fait l'objet d'une revue limitée par un cabinet d'audit indépendant.

4.4.2. Extraits significatifs des annexes nécessaires à l'appréciation correcte des données extraites du compte de résultats et du bilan.

1. Société Nova Development Corporation (ci-après dénommée la « Société »), est une S Corporation californienne qui développe et édite des produits logiciels pour les plates-formes de Windows et Macintosh, destinés à l'usage personnel et aux petites entreprises. Nova Development (UK), Ltd., filiale à 100% de la Société, distribue les produits de la société en Europe, en Afrique ainsi que dans certaines régions de l'Asie. La filiale offre des services de vente en gros et de vente directe aux clients finaux (exécution des commandes, gestion des stocks, commercialisation des produits et services aux clients).

2. Synthèse des principes comptables significatifs **Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés ci-joints présentent les comptes de la Société et de sa filiale étrangère. L'ensemble des principaux soldes et des opérations intersociétés a été éliminé en consolidation.

Conversion des éléments résultant d'opérations conclues en devises

L'actif et le passif des opérations internationales sont convertis sur la base des taux de change en vigueur alors que les résultats des opérations sont convertis aux taux de change moyen en vigueur pour la période. Les profits ou pertes sur change sont affectés à un poste séparé des capitaux propres des actionnaires. Les profits et pertes sur change résultent des fluctuations du taux de change ou des opérations libellées dans une devise autre que la monnaie d'exploitation.

Utilisation des estimations

Pour la préparation des états financiers, les principes comptables généralement acceptés aux États-unis imposent à la direction d'établir des estimations et des hypothèses sur les montants enregistrés dans les états financiers et les notes ci-jointes. Les valeurs réelles peuvent différer des estimations établies.

Concentration du risque de crédit

Les instruments financiers de la Société comprennent principalement la trésorerie et les comptes clients. La Société place ses liquidités auprès d'institutions financières disposant d'une excellente cote de solvabilité. La Société effectue régulièrement des évaluations de crédits de ses clients et maintient des réserves en cas de pertes sur créances éventuelles.

Valeur actuelle des instruments financiers

Les valeurs comptables figurant dans les bilans pour la trésorerie, les comptes clients, les comptes fournisseurs et les charges à payer avoisinent leurs valeurs actuelles en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. La valeur comptable de la ligne de crédit et de la dette à long terme s'apparente à leur valeur actuelle basée sur des taux d'intérêts créditeurs pratiqués actuellement sur le marché avec des conditions et des échéances similaires.

Stocks

Les stocks regroupent des boîtes de logiciels, des sous-ensembles et des composants utilisés dans les produits de la société. Les stocks sont évalués sur la base de la valeur la plus faible de leur coût ou du prix du marché calculé à l'aide de la méthode du coût moyen pondéré.

2. Synthèse des principes comptables significatifs (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont calculées à leur coût d'acquisition moins l'amortissement cumulé. L'amortissement des immobilisations corporelles est fourni pour l'utilisation de la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utiles estimées des actifs, comprises entre trois et cinq ans. Les agencements sont amortis de façon linéaire sur la période la plus courte entre la durée du bail et la durée de vie utile estimée des agencements.

Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés lorsque les produits sont expédiés, c'est-à-dire lors du transfert de propriété, sous réserve que la direction considère comme probable la collecte des créances qui en découlent. La Société comptabilise les revenus de la vente de logiciels conformément à la norme du Statement of Position 97-2, *Software Revenue Recognition (Comptabilisation des revenus de logiciels)*, et à la norme du Statement of Financial Accounting Standards (« SFAS ») n° 48, *Revenue Recognition When Right of Return Exists (Comptabilisation des revenus en cas de droit de retour)*. Comme il est de coutume dans ce secteur, la Société octroie à ses principaux clients le droit de retourner les produits achetés. La Société estime les retours et les moins-values en fonction de l'évaluation, par la direction, des pratiques de paiement et des tendances industrielles actuelles. Ces estimations sont déduites du chiffre d'affaires brut.

Capitalisation pour développement de logiciels

La Société enregistre des coûts de développement de logiciels capitalisés en conformité avec la norme SFAS n 86, *Accounting for the Costs of Computer Software to be Sold, Leased, or Otherwise Marketed (Comptabilisation des coûts de logiciels informatiques destinés à être vendus, loués ou commercialisés sous une autre forme)*. La Société capitalise certains coûts de main-d'oeuvre directement associés au développement de nouveaux produits logiciels entre la faisabilité technologique et le moment où le produit est commercialisé. Sont également capitalisés les frais relatifs au code logiciel et aux droits d'auteurs associés, achetés par une tierce partie pour leur revente. Ces frais sont amortis sur des produits individuels, sur les durées de vie estimées du logiciel généralement comprises entre un et deux ans. L'amortissement commence généralement lorsque les produits sont mis en vente.

L'amortissement des produits logiciels capitalisés est inclus dans les coûts de développement des produits figurant dans le compte de résultat consolidé ci-joint. Les variations en termes de technologies ou de pressions concurrentielles sont susceptibles de surévaluer les estimations établies pour les revenus bruts futurs anticipés, pour la durée de vie estimée restante, pour les produits ou pour l'ensemble de ces éléments. La Société évalue régulièrement la valeur comptable par rapport à la valeur nette réalisable des produits.

Publicité

Les frais de publicité et de promotion des ventes sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

Impôts sur les bénéfices

La Société fonctionne comme une corporation S en ce qui concerne les questions liées aux impôts sur les bénéfices prélevés au niveau de l'État de la Californie et de l'État fédéral. Conformément aux réglementations régissant les corporations S, les bénéfices de la Société sont inclus dans les déclarations d'impôt sur les bénéfices des actionnaires. Selon la loi de l'État de Californie, les corporations S doivent verser un impôt sur les bénéfices équivalant à 1,5 pourcent du revenu

2. Synthèse des principes comptables significatifs (suite)

imposable ou un minimum de 800 \$. Les actifs et passifs sur impôts sur les bénéfices différés sont comptabilisés annuellement pour les écarts provisoires entre l'état financier et les assiettes fiscales sur le revenu des actifs et des passifs. Les calculs de ces actifs et passifs sur les impôts sur les bénéfices différés sont basés sur les lois fiscales en vigueur et sur les taux d'imposition applicables pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. La charge d'impôts sur les bénéfices correspond à la somme des impôts exigibles (ou recouvrables) de l'exercice considéré plus ou moins l'écart survenu lors du même exercice pour les actifs et passifs sur les impôts sur les bénéfices différés. Une provision pour moins-value est établie si nécessaire, en vue de réduire les actifs sur les impôts sur les bénéfices différés et d'obtenir des montants qui seront probablement réalisés.

Dépréciation des actifs à long terme

La Société passe régulièrement en revue les actifs à long terme en vue de leur dépréciation si un événement ou une circonstance indique que la valeur comptable d'un actif est susceptible de ne pas être recouvrée. Si la somme des flux de trésorerie futurs attendus (sans remise et sans intérêt négatif) est inférieure à la valeur comptable de l'actif, la Société enregistre une perte de valeur.

3. Stocks

Au 31 décembre, les stocks sont répartis comme suit :

	2005	2004
Composants	1 207 923 \$	1 374 800 \$
Produits finis	3 342 374	3 030 383
Total	4 550 297 \$	4 405 183 \$

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont regroupées comme suit :

		31 décembre	
		2005	2004
Logiciel acheté	3 ans	898 736 \$	822 770 \$
Équipement informatique	3 ans	606 345	521 338
Autre fourniture et équipement	5 ans	189 759	117 538
Améliorations locatives	5 à 10 ans	283 641	261 431
		1 978 481	1 723 077
Moins : dépréciation et amortissement cumulés		(1 160 387)	(880 306)
Total des immobilisations corporelles, net		818 094 \$	842 771 \$

Les dépenses pour dépréciation et amortissement liées aux immobilisations corporelles étaient de 280 081 \$ et 161 548 \$ pour les exercices clos au 31 décembre 2005 et 2004.

5. Ligne de crédit

Au 1^{er} mars 2005, la Société a conclu un contrat de prêt modifié avec un établissement bancaire pour faire passer le montant des emprunts de sa ligne de

crédit de 5 000 000 \$ à 5 500 000 \$ et repousser ainsi la date d'expiration au 1^{er} mai 2006. À l'exception de ce qui précède, l'ensemble des conditions générales du Contrat de crédit initial n'est en rien modifié. La ligne de crédit est sécurisée substantiellement par tous les actifs de la Société. Des emprunts réalisés dans le cadre de la ligne de crédit accordée supportent des intérêts aux taux de base de la banque (7,25 % au 31 décembre 2005) assortis d'une option de conversion des prêts fixes à court terme d'après le LIBOR, à des taux inférieurs au taux de base de la banque. La Société doit respecter certaines clauses restrictives financières. Au 31 décembre 2005, la Société était en conformité avec toutes les clauses restrictives dudit contrat de prêt.

Au 1^{er} août 2004, la Société a conclu un contrat supplémentaire avec la même banque. Ce contrat représente un apport supplémentaire maximum de 2 000 000 \$ en vue de financer l'acquisition d'un contrat de licence permanent et de certains droits d'auteur. Ce contrat permet à la banque d'émettre une lettre de crédit irrévocable pour un montant de 1 050 000 \$ qui expirera le 15 novembre 2005. Par ailleurs, la Société peut emprunter jusqu'à 950 000 \$ selon certaines conditions liées à la transaction décrite. Tous les emprunts réalisés dans le cadre de cette ligne de crédit supplémentaire doivent être remboursés le 15 février 2006. Au 31 décembre 2005, tous les emprunts de cette ligne de crédit supplémentaire étaient intégralement payés. Ce contrat de prêt supplémentaire implique d'autres clauses restrictives financières. Au 31 décembre 2005, la Société était en conformité avec toutes les autres clauses restrictives du contrat de prêt supplémentaire.

6. Dette à long terme Au 1^{er} mars 2004, la Société a signé un effet à payer au bénéfice d'une banque. Le montant initial de cet effet était de 255 556 \$ et impliquait des remboursements mensuels du principal de 15 000 \$, plus des intérêts au taux de base de la banque plus un pourcent. Au 31 décembre 2005, tous les effets à payer étaient intégralement payés. L'effet est échu le 1^{er} août 2005. La Société devait satisfaire aux mêmes clauses restrictives financières et sécuritaires que celles précédemment décrites pour la ligne de crédit.

7. Engagements et éventualités La Société loue certains équipements et ses locaux conformément au contrat de location exploitation qui implique au total des versements mensuels minimum d'environ 35 000 \$. Les durées des baux viennent à échéance entre le 30 juin 2005 et le 30 septembre 2009.

7. Engagements et éventualités (suite) Les charges locatives pour les exercices clos au 31 décembre 2005 et 2004 représentent un total de 352 076 \$ et de 306 985 \$ respectivement.

Au 31 décembre 2005, les paiements minimum futurs régis par ces contrats de location sont répartis comme suit :

<i>Exercice clos au 31 décembre</i>	Montant
2006	418 820 \$
2007	287 711
2008	11 847
2009	8 885

Contrat de location acquisition

Durant 2003 et 2004, la Société a conclu des contrats de location acquisition pour l'achat de certains logiciels et du matériel informatique à un usage interne.

Au 31 décembre 2005, les loyers minimum futurs versés sont répartis comme suit :

<i>Exercice clos au 31 décembre</i>	Montant
2006	66 344 \$
2007	66 344
2008	46 700
2009	1 235
Total des loyers versés	180 623
Moins – intérêts imputés	(15 616)
Valeur actuelle des loyers versés	165 007
Moins – pourcentage échéant à moins d'un an	(66 344)
	98 663 \$

8. Régime de prestations aux employés

La Société conserve un plan qualifié ou un régime de rémunération différée selon la Section 401(k) de l'Internal Revenue Code - « IRC » (*équivalent américain de la Loi de l'impôt sur le revenu*) et un régime d'intéressement. Dans le cadre du plan 401(k), les employés qualifiés peuvent choisir de différer jusqu'à quinze pour cent (15 %) de leur salaire assujéti aux limites fixées par l'IRC. Les employés doivent être engagés depuis neuf mois pour être concernés par le plan. Outre les exigences requises pour l'éligibilité au plan 401(k), l'éligibilité au régime d'intéressement implique un nombre d'heures de travail d'au minimum milles heures et un recrutement au 31 décembre de l'année du régime pour lequel ils sont éligibles. Il n'existe pas de contribution de contrepartie pour le plan 401(k). Les contributions de la Société au régime d'intéressement sont discrétionnaires. Aucune contribution n'a été enregistrée pour l'exercice clos au 31 décembre 2004. Au 31 décembre 2005, la Société a cumulé 115 000 \$ pour la contribution au régime d'intéressement.

9. Immobilisations incorporelles, nettes

En août 2004, la Société a acquis des droits relatifs à certains logiciels informatiques, marques déposées et autres droits de propriété intellectuelle de Sierra Entertainment, Inc. et de Vivendi Universal Games, Inc. L'acquisition des actifs impliquaient en contre partie la prise en charge de certains passifs du retour en stock existant sur les douze mois suivant la date d'acquisition, pour 2004 et pour les versions antérieures des produits vendus avant ou à la date d'acquisition. Partie intégrante du contrat, la société s'est engagée à payer au Vendeur des royalties garanties et à rembourser le vendeur via un effet à payer à un an, les royalties garanties versés par le Vendeur au Concédant de la licence du logiciel. La Société a réglé le solde le 3 novembre 2005 pour régler l'effet.

Conformément à la norme SFAS n°142, la Société amortit l'actif incorporel avec des durées de vie déterminées sur la durée de vie utile estimées pour l'actif. L'actif incorporel susmentionné est amorti sur sa durée de vie utile estimée de 3 ans. La Direction a évalué les immobilisations incorporelles pour dépréciation en conformité avec la norme SFAS n° 144. En se basant sur des faits et circonstances notables, notamment une analyse détaillée des flux de trésorerie estimés, la direction a conclu qu'il n'y avait aucune dépréciation au 31 décembre 2005.

10. Autres dépenses

En 2004, la Société a intenté une action en justice pour contrefaçon de marque et de configuration de produit contre un concurrent. La poursuite a été renvoyée à un arbitrage exécutoire. La Société ne se prévalait pas de ses allégations et l'arbitre a accordé des frais judiciaires au défendeur. Bien que la société ait le sentiment que ses allégations étaient fondées, elle n'a pas fait appel à la sentence arbitrale. Au 31 décembre 2004, la Société a donc versé une somme de 570 000 \$ au défendeur pour les frais judiciaires encourus.

4.4.3. Tableau des filiales et participations.

Nova Development détient 100% de Nova UK Ltd société basée en Angleterre.

4.4.4. Etats financiers consolidés intermédiaires établis pour la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 octobre 2006 (10 mois)

Les états financiers ci-dessous couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2006 ont été établis pour le besoin de l'audit d'acquisition réalisé par Avanquest et ont fait l'objet d'une revue limitée par un auditeur indépendant.

Les états ci-dessous sont la traduction des comptes consolidés de Nova Development établis au 31 octobre 2006.

4.4.4.1. Bilan consolidé

BILAN CONSOLIDE ACTIF En dollars américains	31.10.06	31.12.05
Trésorerie	204 117	339 398
Créances clients nettes	8 272 825	7 309 910
Stocks	6 288 765	4 550 297
Charges constatées d'avance et autres actifs courants	609 567	598 569
Avances sur royalties	429 847	664 902
TOTAL ACTIF COURANT	15 805 121	13 463 076
Frais de développement immobilisés	495 517	457 416
Autres immobilisations incorporelles nettes	101 354	240 716
Immobilisations corporelles	724 314	818 094
Autres créances	85 123	85 122
TOTAL ACTIF	17 211 429	15 064 424

BILAN CONSOLIDE PASSIF En dollars américains	31.10.06	31.12.05
Dettes financières à court terme	5 134 011	1 141 584
Dettes fournisseurs	2 600 062	3 016 580
Charges à payer	1 888 509	2 080 817
Découverts bancaires		658 320
Part courante des dettes financières	57 012	66 344
TOTAL PASSIF COURANT	9 679 594	6 963 644
Dettes financières nettes de la part courante	56 120	98 663
TOTAL DETTES	9 735 714	6 963 645
Capital social	1 400	1 400
Autres Réserves	179 140	121 981
Réserves consolidées	7 295 176	7 878 735
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 475 716	8 002 116
TOTAL PASSIF	17 211 429	15 064 424

4.4.4.2. Compte de résultat consolidé

En dollars américains	31.10.2006 10 mois	31.12.2005 12 mois
Produits finis	24 566 221	36 322 586
Royalties et autres	3 286 736	4 216 039
CHIFFRE D'AFFAIRES	27 852 957	40 538 625
Coûts des produits vendus	12 266 795	15 712 383
MARGE BRUTE	15 582 161	24 826 242
Frais de développement	2 860 791	2 913 757
Frais de ventes et marketing	7 006 397	10 853 162
Coûts administratifs	4 217 988	4 767 960
TOTAL DEPENSES COURANTES	14 085 177	18 534 879
RESULTAT COURANT	1 500 985	6 291 363
Autres charges	126 124	(178 462)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 374 861	6 112 901
Provision pour Impôts	99 053	64 311
RESULTAT NET	1 275 808	6 048 590
Ecart de change	157 059	(51 362)
RESULTAT NET INTEGRE AUX CAPITAUX PROPRES	1 332 967	5 997 928

4.4.4.3. Extrait des annexes aux comptes intermédiaires consolidés

1. Introduction Les comptes consolidés intermédiaires de Nova Development Corporation sont établis pour la période de 10 mois du 1^{er} janvier 2006 au 31 octobre 2006. Ces comptes ont été établis pour les besoins de l'opération d'acquisition des titres de la société Nova Development Corporation par la société Avanquest Software. Les informations communiquées pour l'exercice clos au 31 décembre 2005 représentent une période de 12 mois.

A ce titre, et en application des normes US GAAP, les notes annexes aux états financiers consolidés ne présentent qu'une sélection de notes annexes jugées nécessaires à la bonne compréhension des états financiers. Par ailleurs, ces comptes consolidés intermédiaires ne présentent pas de tableau de variations des flux de trésorerie.

2. Synthèse des principes comptables significatifs **Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés ci-joints présentent les comptes de la Société et de sa filiale étrangère détenue à 100%. L'ensemble des principaux soldes et des opérations intersociétés a été éliminé en consolidation.

Conversion des éléments résultant d'opérations conclues en devises

Les soldes en devises sont convertis sur la base des taux de change en vigueur lors de l'arrêté des comptes alors que les transactions sont converties aux taux de change moyen de la période où elles sont réalisées. Les profits ou pertes sur

2. Synthèse des principes comptables significatifs (suite)

change sont comptabilisés dans les capitaux propres. Les profits et pertes sur change résultent des fluctuations des taux de change sur des opérations libellées dans une devise autre que la monnaie d'exploitation.

Utilisation d'estimations

Pour la préparation des états financiers, les principes comptables généralement admis aux États-unis imposent à la direction de procéder à des estimations et des hypothèses sur les montants enregistrés dans les états financiers et les notes ci-jointes. Les valeurs réelles peuvent différer des estimations faites.

Concentration du risque de crédit

Les instruments financiers de la Société comprennent principalement la trésorerie et les comptes clients. La Société place ses liquidités auprès d'institutions financières disposant d'une excellente cote de solvabilité. La Société effectue régulièrement des évaluations de crédits de ses clients et constitue des provisions en cas de risques identifiés sur ces créances.

Valeur actuelle des instruments financiers

Les valeurs comptables des éléments figurant en disponibilités, en comptes clients, en comptes fournisseurs et en charges à payer avoisinent leurs valeurs actuelles en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. La valeur comptable de la ligne de crédit et de la dette à long terme s'apparente à leur valeur actuelle dans la mesure où les taux d'intérêts appliqués à ces dettes correspondent à ceux pratiqués actuellement sur le marché avec des conditions et des échéances similaires.

Stocks

Les stocks regroupent des logiciels informatiques emballés, des sous-ensembles et des composants utilisés dans les produits de la société. Les stocks sont évalués sur la base de la valeur la plus faible de leur coût ou du prix du marché calculé à l'aide de la méthode du coût moyen pondéré.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition moins l'amortissement cumulé. L'amortissement des immobilisations corporelles est déterminé de manière linéaire sur les durées d'utilité estimées des actifs, comprises entre trois et cinq ans. Les agencements sont amortis de façon linéaire sur la période la plus courte entre la durée du bail et la durée de d'utilité estimée des agencements.

Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés lorsque les produits sont expédiés, c'est-à-dire lors du transfert de propriété, sous réserve que la direction considère comme probable la collecte des créances qui en découlent. La Société comptabilise les revenus de la vente de logiciels conformément à la norme *Statement Of Position 97-2, Software Revenue Recognition (Comptabilisation des revenus de logiciels)*, et à la norme du *Statement of Financial Accounting Standards (« SFAS ») n° 48, Revenue Recognition When Right of Return Exists (Comptabilisation des revenus en cas de droit de retour)*. Comme il est de coutume dans ce secteur, la Société octroie à ses principaux clients le droit de retourner les produits achetés. La Société estime les retours et les dépréciations éventuelles en fonction de l'évaluation, par la direction, des pratiques de paiement et des tendances industrielles actuelles. Ces estimations sont déduites du chiffre d'affaires brut.

2. Synthèse des principes comptables significatifs (suite)

Capitalisation pour développement de logiciels

La Société enregistre des coûts de développement de logiciels capitalisés en conformité avec la norme SFAS n 86, *Accounting for the Costs of Computer Software to be Sold, Leased, or Otherwise Marketed (Comptabilisation des coûts de logiciels informatiques destinés à être vendus, loués ou commercialisés sous une autre forme)*. La Société capitalise certains coûts de main-d'oeuvre directement associés au développement de nouveaux produits logiciels entre la faisabilité technologique et le moment où le produit est commercialisé. Sont également capitalisés les frais relatifs au code logiciel et aux droits d'auteurs associés, achetés par une tierce partie pour leur revente. Ces frais sont amortis individuellement, sur les durées de vie estimées du logiciel généralement comprises entre un et deux ans. L'amortissement commence généralement lorsque les produits sont mis en vente.

L'amortissement des logiciels capitalisés est inclus dans les coûts de développement des produits figurant dans le compte de résultat consolidé ci-joint. Les variations en termes de technologies ou de pressions concurrentielles sont susceptibles de rendre surévaluées les estimations établies sur les revenus bruts futurs anticipés, sur la durée de vie estimée restante de certains. La Société évalue régulièrement la valeur comptable par rapport à la valeur nette de réalisation de ces produits.

Publicité

Les frais de publicité et de promotion des ventes sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

Impôts sur les bénéfices

La Société fonctionne comme une Corporation S en ce qui concerne les questions liées aux impôts sur les bénéfices prélevés au niveau de l'État de la Californie et de l'État fédéral. Conformément aux réglementations régissant les corporations S, les bénéfices de la Société sont inclus dans les déclarations d'impôt sur les bénéfices des actionnaires. Selon la loi de l'État de Californie, les corporations S doivent verser un impôt sur les bénéfices équivalant à 1,5 % du revenu imposable ou un minimum de 800 \$. Les actifs et passifs d'impôts sur les bénéfices différés sont comptabilisés annuellement pour les différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs. Les actifs et passifs d'impôts différés sont estimés en tenant compte des lois fiscales en vigueur et des taux d'imposition applicables pour les exercices au cours desquels les différences temporaires sont censés se résorber. La charge d'impôts sur les bénéfices correspond à la somme des impôts exigibles (ou recouvrables) de l'exercice considéré plus ou moins l'écart survenu lors du même exercice pour les actifs et passifs d'impôts différés. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si nécessaire, en vue de réduire les actifs d'impôts différés à hauteur des montants qui seront probablement réalisés. La provision pour impôts sur les bénéfices est, constituée uniquement des impôts payés à l'étranger.

Dépréciation des actifs à long terme

La Société passe régulièrement en revue les actifs à long terme en vue de leur dépréciation si un événement ou une circonstance indique que la valeur comptable d'un actif est susceptible de ne pas être recouvrée. Si la somme des flux de trésorerie futurs attendus est inférieure à la valeur comptable de l'actif, la Société enregistre une dépréciation.

4.4.4.4. Rapport d'examen limité contractuel sur les comptes intermédiaires consolidés Nova Development Corp. période du 1er janvier 2006 au 31 octobre 2006

Monsieur le Président-Directeur Général d'Avanquest Software,

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes de la société Avanquest Software, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires consolidés de la société Nova Development Corp., relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2006 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis par le président de la société Nova Development Corp. et, n'étant pas destinés à être adressés aux actionnaires, n'ont pas fait l'objet d'un arrêté par le conseil d'administration de la société Nova Development Corp. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cette mission d'examen limité selon les normes de la profession à l'exception du point décrit dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes intermédiaires consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Conformément aux règles et principes comptables américains (US GAAP) en vigueur, les comptes consolidés intermédiaires doivent comporter, outre le bilan, le compte de résultat et une annexe, un tableau de variations des flux de trésorerie. Les comptes consolidés intermédiaires de la société Nova Development Corp. ne comprennent pas de tableau de variations des flux de trésorerie.

Sur la base de notre examen limité et sous cette réserve, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables américains (US GAAP), la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires consolidés, et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1.Introduction » de l'annexe qui expose les motifs d'établissement de ces comptes consolidés intermédiaires.

Paris-La Défense, le 22 mars 2007

Le Commissaire aux comptes

ERNST & YOUNG Audit

Any Antola

4.5. Renseignements concernant l'évolution récente de la société

Néant